

SCIENCE POLITIQUE

Annuaire des cours 2019.2020

faculté des sciences
sociales et politiques
(ssp)
baccalauréat universitaire

AVERTISSEMENT

Ce catalogue des cours a été réalisé à partir des données du système d'information *SylviaAcad* de l'Université de Lausanne. Sa base de données contient toutes les informations relatives aux enseignements proposés par les différentes facultés ainsi que leurs horaires. Ces données peuvent également être consultées online à l'adresse :

<https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Ud/index.php>.

Site internet de la faculté : **<http://www.unil.ch/ssp/>**

Date de génération de cet annuaire : 02.09.2019

LEGENDE

INTITULÉ DU COURS

Enseignant responsable

Type de cours	Statut	Nombre d'heures par semaine	Langue d'enseignement	Nombre d'heures par année
Semestre	Crédits			

N: Niveaux d'études

P: Exigences du cursus d'études

O: Objectif

C: Contenu

B: Bibliographie

I: Informations supplémentaires

ABRÉVIATIONS

TYPE DE COURS

Attest.	Attestation
C	Cours
C/S	Cours-séminaire
Cp	Camp
E	Exercices
Exc	Excursion
Lg	Lecture guidée
S	Séminaire
T	Terrain
TP	Travaux pratiques

STATUT

Fac	Facultatif
Obl	Obligatoire
Opt	Optionnel
Fac/Obl/Opt	Facultatif, obligatoire ou optionnel (selon le plan d'études)

SEMESTRE

P	Printemps
A	Automne

ANALYSE ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Julie Pollard

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- C: Le séminaire vise à sensibiliser les étudiants à deux problématiques connexes.
- 1) Aux différents cadres conceptuels d'analyse des politiques publiques. Une première étape consistera à comparer ces cadres entre eux, et elle sera suivie de leur application à des politiques concrètes, de manière à voir comment les lentilles « conceptuelles » utilisées par les chercheurs influencent le travail et les conclusions de l'analyse.
 - 2) A l'évaluation des politiques publiques, qui constitue une étape essentielle du cycle de l'action étatique. Censée favoriser l'apprentissage, elle est également une manière de rendre des comptes aux citoyens, mais aussi un outil de légitimation. Il s'agira non seulement de fournir les outils de l'évaluation, mais aussi de susciter un regard critique sur ses utilisations sociales et politiques.

APPROCHES EMPIRIQUES DES POLITIQUES URBAINES

Julie Pollard

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- C: Ce séminaire vise à familiariser les étudiant.e.s avec l'enquête qualitative à partir d'un travail empirique sur les politiques d'aménagement urbain.
- Les étudiant-e-s seront invité-e-s à choisir et délimiter un cas permettant d'étudier des problématiques et conflits d'aménagement urbain en Suisse romande.
- Les études de cas pourront s'inscrire dans une variété de secteurs d'action publique : projets de développement urbain (ex. Projet Métamorphose à Lausanne), construction de logements (ex. Projet Taoua), développement de transports publics (ex. Ligne du M3 à Lausanne), implantation d'équipements culturels (Nouveau musée cantonal des Beaux-Arts), etc.
- En se focalisant sur les acteurs autant publics que privés (gouvernement local, entreprises, associations, experts, etc.), ces études de cas porteront principalement sur les dimensions politiques de ces conflits et sur les processus de négociation et de fabrication des politiques publiques locales.
- Sur la durée du travail empirique, réalisé en binôme et développé par étapes tout au long du semestre, les étudiant-e-s mettront en pratique les méthodes d'enquête qualitatives (réalisation d'entretiens, observation, analyse documentaire). Ce travail de terrain mené par les étudiant-e-s sera accompagné de la lecture de textes portant sur les enjeux des méthodes d'investigation. Au niveau théorique, les réflexions seront étoffées de références (fournies par l'enseignante et discutées durant les séances) qui se situent à la croisée de l'analyse des politiques publiques et de la sociologie urbaine.
- Ce faisant, les acquis méthodologiques visés sont : la capacité à définir une question de recherche et l'élaboration d'un dispositif d'enquête opérationnel pour y répondre ; l'expérimentation de plusieurs méthodes qualitatives de récolte de données ; la capacité à analyser les données récoltées et le développement d'une réflexivité sur les méthodes employées.

CAMPAGNES ÉLECTORALES

Anke Daniela Tresch

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

- O: Ce séminaire d'introduction aux méthodes quantitatives vise un triple objectif:
- 1) Sur le plan théorique, il familiarise les étudiantEs avec l'étude des campagnes électorales, notamment sous l'aspect de leur modernisation
 - 2) Sur le plan méthodologique, il fournit aux étudiantEs des notions statistiques de base
 - 3) Sur le plan techniques, il apprend aux étudiantEs l'utilisation du logiciel statistique SPSS qui leur permettra de mettre en pratique les notions théoriques et méthodologiques abordées.
- C: Les campagnes électorales occupent une place centrale dans les démocraties représentatives : elles permettent aux citoyens de s'informer des préférences et priorités des partis politiques et de faire des choix éclairés, et offrent la possibilité aux candidats et partis politiques de justifier leurs visions politiques, de mobiliser leurs sympathisants et de convaincre de nouveaux électeurs. A cette fin, ils investissent d'importants moyens financiers dans leur campagne et cherchent à les professionnaliser à l'aide de conseillers politiques.
- Ce séminaire vise à familiariser les étudiantEs avec l'étude des campagnes électorales. Après une introduction aux théories classiques de la compétition électorale (compétition autour des enjeux et positions politiques), les étudiantEs auront l'occasion de discuter les aspects et implications de la modernisation des campagnes électorales (p.ex. professionnalisation, recours aux médias sociaux, personnalisation, campagnes négatives). D'un point de vue empirique, les participantEs du séminaire recevront une formation technique et méthodologique, basée sur le logiciel SPSS, qui leur permettra de mettre leurs connaissances théoriques en pratique et de mener à bien leur propre projet de recherche sur un aspect particulier des campagnes électorales. Pour ce travail pratique, les étudiantEs se baseront sur les données d'enquête du "Comparative Candidate Survey" (<http://www.comparativecandidates.org>).

COMPORTEMENTS POLITIQUES

Cécile Péchu

C	Obl/Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- C: Le cours de comportements politiques constitue une introduction à l'étude de l'ensemble des comportements politiques, qu'il s'agisse du vote, du militantisme, de l'action collective, essentiellement dans le contexte des démocraties occidentales. Ces comportements sont envisagés aussi bien s'ils prennent place dans un cadre institutionnel officiel (processus électoraux) que s'ils prennent place dans des organisations (partis, groupes d'intérêts, associations) ou dans des contextes moins institutionnalisés (mouvements sociaux, discussions politiques). Le cours présente les différents facteurs qui pèsent sur les comportements politiques, en montrant comment différents courants théoriques d'analyse les ont mis en évidence. Il se penche aussi sur les évolutions historiques des comportements politiques. L'enseignement présentera les approches classiques des comportements politiques tout comme les débats contemporains à leur sujet.
- Au terme de cet enseignement, les étudiants connaîtront les principaux courants théoriques d'analyse des comportements politiques et seront capables de les identifier en sachant resituer un texte scientifique. Ils seront aussi capables de critiquer à l'écrit un texte scientifique sur les comportements politiques, tout comme les productions médiatiques à leur sujet, à partir des connaissances acquises.
- B: Seule une bibliographie sommaire est ici indiquée.
D'autres éléments bibliographiques seront donnés en cours.
- Nonna Mayer, Sociologie des comportements politiques, Armand Colin, 2010
 - Erik Neveu, Sociologie des mouvements sociaux, La Découverte, 2015

COMPORTEMENTS ÉLECTORAUX

Lionel Marquis

C	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

O: Cet enseignement a pour objectif de rendre compte des modèles classiques et contemporains d'explication du vote et des comportements politiques. Après un survol des travaux précurseurs de l'analyse électorale, nous aborderons les principales théories proposées depuis les débuts de la sociologie électorale, en mettant l'accent sur leurs applications concrètes et sur les rapports dialectiques entre les différentes théories. L'enseignement aura également pour but de familiariser les étudiants avec des types d'analyse plus avancés, ou moins conventionnels en science politique, tels que les modèles issus de la psychologie sociale ou politique. Enfin, une attention particulière sera portée aux médias de masse, au travers de leurs effets de court terme dans le cadre des campagnes électorales, mais également dans la perspective de leurs effets de long terme dans la construction des enjeux politiques.

C: 1. Introduction : Enjeux normatifs
 2. Modèles classiques et contemporains d'explication du vote
 3. Le marketing politique : Partis et candidats en campagne
 4. La couverture médiatique des élections et des campagnes
 5. Synthèse et conclusion

B: Campbell, Angus, Philip E. Converse, Warren E. Miller and Donald E. Stokes (1960). *The American Voter*. New York: Wiley and Sons.
 Dalton, Russell J. and Hans-Dieter Klingemann (eds., 2007). *The Oxford Handbook of Political Behavior*. Oxford (MA): Oxford University Press.
 Dormagen, Jean-Yves et Daniel Mouchard (2010). *Introduction à la sociologie politique* (3e éd.). Bruxelles : De Boeck.
 Downs, Anthony (1957). *An Economic Theory of Democracy*. New York: HarperCollins Publishers.
 Farrell, David M. and Rüdiger Schmitt-Beck (eds., 2002). *Do Political Campaigns Matter? Campaign effects in elections and referendums*. London and New York: Routledge.
 Iyengar, Shanto and Jennifer A. McGrady (2007). *Media Politics. A Citizen's Guide*. New York, London: W.W. Norton & Co.
 Kriesi, Hanspeter (2005). *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*. Lanham (MD): Lexington Books.
 Lau, Richard R. and David P. Redlawsk (2006). *How Voters Decide. Information Processing during Election Campaigns*. New York: Cambridge University Press.
 Lazarsfeld, Paul F., Bernard Berelson and Hazel Gaudet (1944). *The People's Choice. How the Voter makes up his Mind in a Presidential Campaign*. New York and London: Columbia University Press.
 Marcus, George E., W. Russell Neuman and Michael MacKuen (2000). *Affective Intelligence and Political Judgment*. Chicago: University of Chicago Press.
 Mayer, Nonna (2010). *Sociologie des comportements politiques*. Paris : Armand Colin.
 Messaris, Paul (1997). *Visual Persuasion. The Role of Images in Advertising*. Thousand Oaks (CA): Sage.
 Popkin, Samuel L. (1991). *The Reasoning Voter. Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*. Chicago : The University of Chicago Press.

DEVENIR SUISSE: ENQUÊTER SUR LA NATURALISATION

Martina Avanza

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- O: Devenir suisse. Enquêter sur la naturalisation.
Ce séminaire vise à familiariser les étudiant-e-s avec la conduite d'une enquête qualitative. La problématique traitée est celle du nationalisme à travers les "épreuves" que doivent traverser celles et ceux qui veulent devenir membres de la nation suisse.
Le terrain prévoit un entretien avec un.e naturalis.é.e et l'observation des cérémonies d'octroi de la nationalité.
Nous exercerons la conception des modalités de collecte, la collecte elle-même ainsi que l'analyse de ces types de données. Parallèlement, nous réfléchirons aux enjeux scientifiques, pratiques, épistémologiques et éthiques entourant ces différents outils méthodologiques.

DOCUMENTER L'INTERNATIONAL

Kujtesë Bejtullahu Michalopoulos, Rahel Kunz

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

- O: Ce séminaire vise trois objectifs. Premièrement, les étudiant-e-s pourront approfondir leurs connaissances du champ d'étude de la sécurité internationale. Deuxièmement, ce séminaire permet aux étudiant-e-s d'acquérir des outils d'analyse qui leur permettront de concevoir un research design basé sur la méthode de l'analyse documentaire, d'effectuer la collecte des données documentaires et de constituer un corpus, d'analyser les données collectées, de justifier le choix de méthode et de réfléchir sur les dimensions éthiques. Ceci permettra, troisièmement, de développer une 'disposition d'esprit' pour l'analyse documentaire en relations internationales.
- C: Dans la discipline des relations internationales, l'analyse documentaire est une méthode privilégiée pour l'analyse de l'international. Depuis le tournant constructiviste et poststructuraliste, différentes formes d'analyse documentaire ont proliféré et l'analyse de discours a pris de l'importance. Ce séminaire a pour objectif d'approfondir l'analyse documentaire à partir de la thématique clé en relations internationales : la sécurité. Qu'est-ce que la sécurité ? La réponse à cette question est au cœur de la discipline des relations internationales. La conceptualisation de la sécurité a considérablement changé à travers les années. Dans une perspective traditionnelle, la notion de la sécurité est basée sur l'idée de la protection d'un territoire souverain des menaces extérieures par une force armée. Les études critiques de sécurité interrogent la notion d'in/sécurité. Ceci a donné lieu à élargir les sources d'insécurité - telles que l'environnement, la migration ou la violence de genre - ou de réviser le concept de la sécurité nationale afin de le remplacer par la notion de la 'sécurité internationale' ou encore de la 'sécurité humaine'. D'autres approches comprennent la sécurité en tant que forme de gouvernance, contrôle et normalisation.
Dans le cadre de ce séminaire, on mettra en oeuvre diverses formes de l'analyse documentaire, en se basant sur une variété de sources contemporaines, officielles et informelles, ainsi que des éléments visuels (par exemple documents de politique d'organisations internationales et non-gouvernementales, discours politiques, sites web, blog post, actes de conférences internationales, cartes, etc.). Le séminaire se déroulera en plusieurs temps. Après une introduction à la problématique générale, une première partie sera consacrée à une réflexion sur l'épistémologie de l'international et les différentes méthodes d'analyse documentaire en relations internationales : comment peut-on documenter l'in/sécurité, et quels sont les enjeux de pouvoir de nos méthodes ? Cette première partie consistera en séances de lectures et la mise en oeuvre de différentes formes de l'analyse documentaire en se basant sur une variété de sources. Dans un deuxième temps, les étudiant-e-s travailleront en petits groupes à effectuer une analyse documentaire sur un thème à choix dans le domaine de la sécurité. Un dossier de recherche sera réalisé par les étudiant-e-s à partir d'un corpus constitué.

DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Yohan Ariffin

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

ECONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

Christophe Hauert

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

O: Le séminaire vise à initier les étudiant-e-s à une thématique particulière d'économie politique internationale, à les familiariser avec les outils d'analyse propres à ce domaine d'étude, à leur faire apprécier l'importance et l'étendue des phénomènes en lien avec l'économie politique dans notre vie quotidienne et à fournir les outils appropriés pour prendre position de façon argumentée sur ces phénomènes.

C: L'économie politique internationale est un champ d'étude qui s'intéresse aux liens entre l'économie et le politique en relations internationales. Les théories qui lui sont consacrées cherchent à comprendre les caractéristiques d'une économie transnationale opérant dans un système d'autorité politique fragmentée entre Etats souverains et autres organisations politiques en mesure d'influer sur le fonctionnement des marchés. La mondialisation est sans aucun doute une thématique clé de ce champ d'étude, mais il y en a beaucoup d'autres concernant des enjeux tels que le les échec du développement et les migrations internationales, la globalisation financière, la fiscalité et l'endettement international, la gestion des risques et l'extension de l'ordre du jour des politiques de sécurité, ou les relations entre multilatéralisme et régionalisme. En analysant ces thématiques, l'économie politique internationale se focalise en particulier sur les enjeux de pouvoir que soulèvent les questions relatives aux dynamiques d'ordre et de conflit, de domination et de solidarité, d'intégration et de désintégration. Ce semestre, le séminaire est organisé sur la base d'une collaboration étroite avec le Centre d'Etudes Internationales (CEI) de l'Université Los Andes à Bogota (Colombie) dans le cadre d'un Projet d'innovation pédagogique financé par le Centre de soutien à l'enseignement de l'UNIL et le Centro de Innovación en Tecnología y Educación de la Universidad de los Andes (Conecta-TE). Il inclut des séances de lecture consacrées aux fondements théoriques de l'économie politique internationale et à quelques enjeux thématiques clés. Pour le reste, il consiste à élaborer un glossaire des principaux concepts, acteurs et thématiques de l'économie politique internationale. Les étudiant-e-s lausannois-e-s élaboreront une première contribution en collaboration avec les étudiant-e-s colombien-ne-s. La collaboration inclut également des étudiant-e-s diplômés du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). A terme, le glossaire sera mis en ligne sur une plateforme WordPress en libre-accès sur Internet ; il pourra également donner lieu à un ouvrage en accès libre.

ELECTIONS ET VOTATIONS EN SUISSE: ANALYSE DE DONNÉES D'ENQUÊTE

Georg Lutz, Lionel Marquis

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

O: Pour les citoyens ordinaires, le vote est le moyen le plus commun de s'investir dans les affaires politiques. C'est pourquoi, depuis l'avènement de la discipline dans la première moitié du XXe siècle, les spécialistes du comportement électoral n'ont eu de cesse de mieux comprendre les mécanismes du vote. Dans cette perspective, la Suisse constitue un cas particulièrement intéressant. En effet, en plus d'élire leurs représentants, la démocratie directe offre aux citoyens suisses la possibilité de voter, plusieurs fois par année, sur des enjeux spécifiques.

Cet enseignement poursuit un double objectif. Dans la première partie du séminaire, les étudiants auront l'occasion de se familiariser avec les théories classiques d'explication des comportements de vote, aussi bien dans le cadre de la démocratie directe que dans celui des élections. Dans la deuxième partie du séminaire, les étudiants recevront une formation méthodologique et technique, à laquelle ils ajouteront une dimension pratique en menant leur propre analyse de données d'enquête. Ils choisiront leur matériel empirique parmi les différents jeux de données Selects (Etudes électorales suisses) et Voto(enquêtes post-votations). Dans cette partie de l'enseignement, les étudiants seront invités à développer une question de recherche à partir d'un cadre théorique et à tester cette question de manière empirique avec les données d'enquête à disposition.

-
- C: 1. Institutions politiques, participation politique et choix des citoyens en Suisse
 2. Analyse des comportements politiques en Suisse et à l'étranger
 3. Introduction à SPSS et au processus de recherche
 4. Les projets Selects et Voto
 5. Analyses univariées
 6. Recodages et échelles
 7. Questions de validité et de fiabilité
 8. Analyses bivariées
 9. Analyses multivariées (régression linéaire et logistique)
 10. Rédaction d'un travail de recherche
-
- B: Bréchon, Pierre. 2006. *Comportements et Attitudes Politiques*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
 Field, Andy. 2009. *Discovering Statistics Using SPSS* (3rd ed.). London: Sage.
 Fox, William. 1999. *Statistiques Sociales*. DeBoeck : Bruxelles.
 Kriesi, Hanspeter. 2005. *Direct Democratic Choice. The Swiss experience*. Lanham, Boulder, New York, Toronto, Oxford: Lexington Books.
 Lutz, Georg. 2016. *Élections fédérales 2015. Participation et choix électoral*. Lausanne: Selects-FORS.
 Lutz, Georg, Isabelle Stadelmann-Steffen and Romain Lachat, eds. 2014. "The 2011 Swiss Elections", *Special Issue of the Swiss Political Science Review* 20(4).
 Mayer, Nonna. 2010. *Sociologie des Comportements Politiques*. Paris : Armand Colin.
 Sciarini, Pascal and Sarah Nicolet, eds. 2010. *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse*. Genève : Georg.
-

ETUDIER LES DISCOURS ET PRATIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Lucile Maertens

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

P: Aucun

-
- O: Le séminaire a pour but de donner aux étudiant.e.s des outils concrets, servant de manière transversale aux recherches en science politique et relations internationales ainsi que de les rendre attentif.ve.s aux construits sociaux et aux enjeux méthodologiques derrière la production scientifique. Il leur permettra d'apprendre les rudiments de la recherche qualitative et de mettre en pratique une série de méthodes appliquées au cas des organisations internationales.
- Découverte et application des méthodes qualitatives : capacité à identifier les sources, à collecter et à organiser les données ; application des méthodes classiques de collecte des données : corpus de textes, entretien, observation, focus group ; maîtrise des outils d'analyse : analyse de discours, analyse de contenu, analyse d'images (fixes et animées)
 - Développement des compétences génériques : lecture analytique des travaux théoriques et méthodologiques - lecture hebdomadaire obligatoire, discussion autour de travaux de recherche ; capacité à restituer une approche méthodologique et les résultats de l'analyse à l'oral avec l'appui d'un support visuel - présentation orale ; qualités rédactionnelles - travail écrit de fin de semestre ; capacité à travailler en groupe.

C: La recherche en relations internationales s'appuie sur une démarche scientifique rigoureuse et des méthodes variées. Le choix des méthodes utilisées dans un projet dépend de la question de recherche initiale mais également de la faisabilité de la proposition de recherche et de la disponibilité des données. Consacrée exclusivement aux méthodes qualitatives, ce séminaire vise à présenter la démarche scientifique à partir de l'initiation aux méthodes les plus couramment employées pour étudier l'international. Il s'agira de comprendre la place des méthodes dans le design de recherche, d'articuler les questions de recherche aux méthodes et de les mettre concrètement en pratique.

Ce séminaire est composé de deux phases distinctes : la collecte des données et l'analyse des données. Les étudiant.e.s s'initieront aux techniques d'identification et de collecte des sources écrites (archives, données digitales, intranet, etc.), de l'observation, de l'entretien et du focus group. Ils croiseront ensuite les méthodes d'analyse textuelle et d'analyse de l'image tout en portant un regard critique sur les stratégies de communication rédactionnelles, visuelles, statistiques et cartographiques.

Pour appliquer ces différentes méthodes, le séminaire propose de se fonder sur l'étude des organisations internationales, auxquelles nous avons un accès privilégié en raison de la proximité avec la Genève internationale. S'appuyant sur des travaux empiriques ayant fait usage de méthodes qualitatives variées, chaque séance présentera un outil méthodologique différent, ses forces et faiblesses et les enjeux de sa mise en oeuvre. L'application concrète par les étudiant.e.s permettra également de soulever les questions de réflexivité et d'éthique de la recherche.

FONDEMENTS DE LA PENSÉE CONTEMPORAINE: ANALYSE DOCUMENTAIRE

Antoine Chollet

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

P: Aucun

O: Le séminaire de ce semestre se penchera sur les relations complexes entre temps et politique. Au travers de l'exploration des rapports au passé, au présent et au futur d'abord, puis en examinant des notions aussi centrales à la pensée politique que celles de la mémoire et de l'histoire, du progrès, du changement ou de la création, nous nous interrogerons sur la dimension politique du temps lui-même.

GROUPES D'INTÉRÊT : ACTION COLLECTIVE ET REPRÉSENTATIONS DES INTÉRÊTS

André Mach

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

O: L'étude des groupes d'intérêt est riche d'une longue tradition en sociologie et en science politique. Dans le cadre de ce séminaire, nous aborderons, à partir d'un certain nombre de textes théoriques, les questions centrales de l'activité des groupes d'intérêt, notamment : leur formation, leur organisation interne, les rapports entre membres et dirigeants, leurs ressources de pouvoir (nombre de membres et capacité de mobilisation, finances, capacité d'expertise), la diversité des groupes d'intérêt, leurs relations avec les autorités politiques et leurs stratégies politiques en direction des autorités et acteurs politiques.

- C: Le séminaire portera en grande partie sur le cas suisse, qui se distingue par l'importance des groupes d'intérêt dans le fonctionnement de la société et dans la vie politique. En raison de la faiblesse de l'Etat fédéral et des subventions publiques aux associations privées, les groupes d'intérêt jouent un grand rôle, aussi bien dans la prestation de biens collectifs (assurances sociales, formation professionnelle, organisation de certains secteurs économiques) en collaboration avec les collectivités publiques, que dans le processus de décision politique. La première partie sera consacrée à des lectures de textes généraux et sur le cas suisse afin de familiariser les étudiants avec la problématique du séminaire. Dans la deuxième partie, les étudiants devront réaliser une recherche de terrain sur un groupe d'intérêt suisse, comportant tout d'abord la réalisation du portrait d'un groupe et, ensuite, l'analyse d'une dimension de l'action de ce groupe.

HISTOIRE CONTEMPORAINE, ÉTUDE DE CAS.

Ami-Jacques Rapin

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

- O: Considérer la dialectique de l'insurrection et de la contre-insurrection, à la fois sur le plan théorique et sur celui de l'expérience

- C: Après une série de cours introductifs consacrés aux enjeux historiques et conceptuels des pensées insurrectionnelles et contre-insurrectionnelles, les étudiant.e.s présenteront des sujets qui se répartissent en quatre groupes. 1- Théories de l'insurrection et de la guerre révolutionnaire : Mao (Chine), Debray (Amérique latine), al Sourî (jihad global). 2- Théories de la contre-insurrection : Lyautey (conquêtes coloniales), Thompson (Malaisie), Galula (Algérie). 3- Récits insurrectionnels : Ngo Van Chieu (Vietnam), Zohra Drif (Algérie), Guevara (Bolivie). 4- Récits contre-insurrectionnels : Kitson (Kenya), Herrington (Vietnam). Une séance sera également consacrée au cas de Boko Haram avec la présentation des résultats de la recherche de terrain d'un boursier de la Confédération.

- B: Gentile Gian P, « Les mythes de la contre-insurrection et leurs dangers : une vision critique de l'US Army », Sécurité globale, vol. 4, 2009, pp. 21-34. URL : <https://www.cairn.info/revue-securite-globale-2009-4-page-21.htm>. DOI : 10.3917/secug.010.0021
 Rich Paul B., Duyvesteyn Isabelle (ed.), The Routledge Handbook of Insurgency and Counterinsurgency, New York, Routledge, 2014, 381 p.
 Tenenbaum Elie, Partisans et centurions. Histoire de la guerre irrégulière au XXe siècle, Paris, Perrin, 2018, 528 p.
 Wasinski Christophe, « La volonté de réprimer », Cultures & Conflits, 79-80 | Automne/Hiver 2010, mis en ligne le 26 mai 2012, consulté le 29 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/18078>. DOI : 10.4000/conflits.18078

HISTOIRE DE L'IMPÉRIALISME ET ÉMÉRGENCE DES TIERS-MONDES : ÉTUDE DE CAS.

Nicolas Bancel

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- C: Ce séminaire se penche sur l'émergence des tiers-mondes durant la conjoncture du colonial tardif et de la postcolonie, dans le cadre des relations internationales entre puissances. En se centrant sur des études de cas - l'impérialisme britannique et français en Afrique face aux mouvements de libération, la Chine de Mao, le Cambodge des Khmers rouges, le Rwanda de la décolonisation au génocide, la guerre d'Algérie et ses suites, le mouvement des non-alignés... - ce séminaire souhaiterait ouvrir sur la complexité des configurations historiques envisagées, en engageant une analyse sociale, politique et culturelle des situations choisies. Ce séminaire cherchera à favoriser l'interactivité et la participation des étudiants.

HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE CONTEMPORAINE

François Allisson

C	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- O: L'étudiant-e doit pouvoir associer un argument économique à un courant de pensée, et réfléchir aux problèmes économiques dans une perspective plurielle, comparative et critique.
- C: Le cours propose une introduction aux principaux courants de la pensée économique contemporaine, en partant de la publication par John Maynard Keynes de sa "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie" (1936). De la synthèse néoclassique au monétarisme, des nouveaux classiques aux nouveaux keynésiens, pour parvenir à une nouvelle synthèse néoclassique, ce cours propose d'abord une vue d'ensemble sur la pensée macroéconomique orthodoxe d'inspiration keynésienne. Le cours dresse ensuite un tableau des hétérodoxies, avec chaque année un accent particulier sur quelques courants (par exemple les post-keynésiens, les marxistes analytiques, l'école de la régulation, l'économie féministe ou l'économie écologique).
Ce panorama global et critique des différents courants et écoles de la pensée économique contemporaine s'effectue à travers quelques notions choisies (comme le chômage, l'inflation, la répartition du revenu ou les cycles) et met l'accent sur les controverses qui ont parcouru cette histoire.
Le cours intègre aux exposés magistraux une lecture sur chaque thème: l'occasion de lire, individuellement, puis de revenir, collectivement, sur les contributions classiques de cette histoire, tout en s'initiant, ce faisant, aux méthodes de l'historien-ne de la pensée économique. Le cours est complété par des séances animées par des conférencier-e-s invité-e-s.
- B: L'ouvrage de Michaël Assous (2017), *La pensée économique depuis 1945*, Paris, Armand Colin constitue un manuel de référence. D'autres références (ouvrages et articles) seront distribuées durant le cours, ainsi que sur l'espace Moodle du cours. En outre, l'étudiant-e doit lire un ouvrage, sur une liste à choix, pour l'examen.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Thomas Bouchet

S	Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba

- O: - Aisance dans la construction et l'exposition de réflexions argumentées en histoire des idées politiques, à l'oral ainsi qu'à l'écrit.
- Maîtrise des méthodes du commentaire de document en histoire des idées politiques.
- C: Le séminaire portera sur l'histoire de la pensée politique entre le milieu du XVIII^e siècle et la Première Guerre mondiale. Après une séance de présentation générale des méthodes de travail et des objectifs à poursuivre, nous parcourrons chronologiquement cette période à l'aide de documents que nous décrypterons et commenterons ensemble. Ces documents, aussi divers que possible (textes ou images ; classiques ou plus inattendus) permettront de deviner dans son étendue le domaine de l'histoire des idées politiques. Avec les questions de l'autorité et de la souveraineté comme principal (mais pas unique) fil directeur, nous circulerons des « Lumières écossaises » jusqu'au Japon de l'ère Meiji via par exemple la France de la Restauration, la Suisse de 1848 ou bien l'Allemagne au temps de Nietzsche.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Thomas Bouchet

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Ce cours a deux visées principales : mettre en place de solides savoirs de base en histoire des idées politiques, fournir des outils pour se familiariser avec un certain nombre d'enjeux politiques passés et actuels. Les étudiant.e.s seront encouragé.e.s dans cette double perspective à développer plusieurs compétences : identifier dans leurs grandes lignes des notions politiques, des auteurs, des courants, des débats ; appliquer les règles élémentaires de méthode présentées et appliquées en séance pour une lecture raisonnée et critique des textes sur lesquels on s'appuiera pendant les cours ; s'habituer aux changements d'échelle dans les analyses, entre les synthèses globales et les observations plus précises ; être capable d'esquisser des comparaisons entre divers moments dans l'histoire, divers espaces géographiques, diverses démarches disciplinaires. Au-delà, au terme de cette année d'introduction à l'histoire de la pensée politique, il sera aussi attendu que les étudiant.e.s soient capables d'exposer, exemples et arguments à l'appui, les éclairages que cette histoire apporte sous l'angle de la pensée mais aussi en pratique.

C: Ce cours situé au croisement de plusieurs disciplines (histoire, science politique, philosophie politique) porte sur la pensée politique entre le milieu du XVIIIe siècle et le début du XXe siècle. Au semestre d'automne on précisera en quoi consiste l'histoire des idées politiques puis on étudiera la période qui mène du milieu du XVIIIe siècle au milieu du XIXe siècle ; au semestre de printemps on poursuivra jusqu'à la Première Guerre mondiale - l'étude des XXe et XXIe siècles interviendra en 2e et 3e années. Textes à l'appui, l'accent portera sur les notions-clé, les auteurs et les courants les plus marquants, les débats décisifs, les moments cruciaux. Le souci de synthétiser ira de pair avec des approches plus ciblées.

B: Pour commencer :

- Jean-Jacques Raynal, Histoire des grands courants de la pensée politique, Paris, Hachette, 2006 (2e édition) [Repères principaux des origines à nos jours en 160 pages].
 - David Miller, Political Philosophy. A Very Short Introduction, Oxford, Oxford University Press, 2003 [Approche thématique simple et éclairante]
 - Olivier Nay, Johann Michel et Antoine Roger, Dictionnaire de la pensée politique. Idées, doctrines et philosophes, Paris, Colin, 2005 [Outil de travail pratique].
 - Olivier Nay, Histoire des idées politiques. La pensée politique occidentale de l'Antiquité à nos jours, Paris, Colin, 2016 [Manuel dense et consistant].
- Les autres titres utiles seront fournis et rapidement commentés en cours et en ligne au fil des semaines.

HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES POST-1945

Joseph Daher

C/S	Obl/Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

C: Ce cours-séminaire a pour objectif d'investiguer l'histoire et les dynamiques politiques au Moyen Orient et en Afrique du Nord (MOAN) durant la deuxième moitié du XXe siècle sur la base d'un travail avec des sources archivistiques. Pour l'année 2019-20, il s'articule autour de la thématique des évolutions politiques régionales depuis la fondation de l'état d'Israël en 1948 jusqu'au processus révolutionnaires débutés à la fin de l'année 2010 et début 2011.

Il s'agira de se pencher sur les enjeux politiques, économiques et sociaux qui forment et transforment les rapports entre les différentes puissances régionales, divisées par l'influence de la Guerre froide et des interventions étatiques étrangères.

L'enseignement sera organisé en cours d'introduction, ateliers de travail collectif, et présentations de travaux de groupes sur une thématique définie par l'enseignant. Les étudiant.e.s seront amené.e.s à travailler directement sur des sources primaires archivistiques, ainsi que sur des productions médiatiques d'époque. Cela permettra aux étudiant.e.s de se familiariser avec les outils et méthodes de la recherche en histoire des relations internationales.

HISTOIRE INTERNATIONALE

Claire Lemerrier

C	Obl/Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

C: Durant plus de quatre décennies, l'affrontement entre deux superpuissances rivales - les États-Unis et l'URSS - a profondément marqué l'histoire internationale. Les conséquences multiformes de cette période continuent de peser sur le monde d'aujourd'hui. Loin d'un simple affrontement idéologique, la Guerre froide a été à l'origine ou s'est superposée à des multiples conflits militaires sanglants, et a contribué à façonner les réalités politiques, culturelles, économiques et sociales dans toutes les parties du monde.

Ce cours vise d'un côté à retracer les événements clés de la Guerre froide - le blocus de Berlin, la guerre de Corée, la crise des missiles, la guerre des contras en Amérique latine, etc. - mais s'intéressera également à son impact sur des domaines comme la science nucléaire, les mouvements de contestation des années 1960, le processus de décolonisation ou encore la lutte afro-américaine pour l'égalité des droits. Une grande attention sera portée à la recherche historique récente de la Guerre froide et notamment à la volonté de placer celle-ci dans un contexte véritablement global, en tenant compte du rôle des pays de l'hémisphère Sud et des différents acteurs transnationaux.

HISTOIRE INTERNATIONALE CONTEMPORAINE

Stefanie Prezioso

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Proposer une périodisation raisonnée et une vision analytique de l'histoire du 20e siècle.

C: Le COURS s'intéresse à l'histoire internationale du 20e siècle. Il est ordonné sur un plan chronologique, de façon à baliser successivement les principaux enjeux de cette période. Il s'agit avant tout d'en proposer grilles de lecture et interprétations, en se référant aux controverses historiographiques majeures. L'approche choisie fait une large place à l'étude globale des phénomènes économiques, sociaux, politiques et culturels.

Le semestre d'automne est consacré à la période 1889-1945 (de la fondation de la Deuxième internationale ouvrière à l'effondrement du IIIe Reich), tandis que le semestre de printemps traite des années 1945-1989 (de la fin de la Seconde guerre mondiale à la chute du Mur de Berlin).

Le SEMINAIRE consiste en une étude de sources et documents relatifs à l'histoire internationale du 20e siècle. Il est divisé en trois groupes - "Rapports Nord-Sud" ; "Histoire dans une perspective de genre" - "Culture et Politique" qui privilégient chacun une thématique spécifique (des indications plus précises seront fournies à l'occasion des séances introductives). Il vise à initier les étudiantEs au travail de base du chercheur, notamment la critique des sources et leur interprétation à partir d'une problématique. Il se propose notamment d'encadrer les participantEs dans la conception et la réalisation de travaux personnels, en les aidant à mettre en oeuvre les éléments conceptuels et les outils méthodologiques appropriés. Plus modestement, il s'agit de développer les capacités de chacunE à présenter un exposé oral et un travail écrit de synthèse répondant aux exigences académiques (élaboration d'un plan cohérent, exploitation judicieuse des sources, éléments de bibliographie).

B: Lectures générales:

HOBBSAWM Eric, L'Âge des Extrême, Le Court Vingtième siècle 1914-1991, Bruxelles : Bibliothèque Complexe, 1999.

JUDT, Tony, Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945, Paris, Hachette, 2009

KERSHAW Ian, L'Europe en enfer (1914-1949), Paris, Seuil, 2016.

MAZOWER Marc, Le Continent des ténèbres. Une histoire d l'Europe au 20e siècle, Bruxelles, Edition Complexes, 1995.

TOOZE Adam, Le déluge 1916-1931, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

TRAVERSO Enzo, A feu et à sang. De la guerre civile européenne, Paris, Stock, 2007.

HISTOIRE INTERNATIONALE CONTEMPORAINE

Stéphanie Ginalski

S	Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba

O: Le but du séminaire consiste à familiariser les étudiant-e-s à la critique de sources historiques. Pour ce faire, ils et elles sont amené-e-s à analyser différents types de sources primaires (archives, discours, résolutions, photographies, articles de presse etc.) liées à une thématique donnée, et à élaborer à partir de ces sources un travail de recherche personnel. Dans le cadre de ce dernier, les étudiant-e-s doivent construire une problématique et rendre un rapport de synthèse, qui intègre la littérature portant sur leur sujet.

C: Le séminaire est divisé en deux sessions. La session « Rapports Nord-Sud » est consacrée à l'histoire des relations entre les pays du « Sud » (également souvent désignés comme les pays du « Tiers-Monde », ou « pays en voie de développement ») et les pays du « Nord » (soit les pays dits développés, concentrés principalement en Europe occidentale et en Amérique du Nord). Le séminaire part de l'« ère des empires » (1875-1914) et remonte jusqu'au début du 21^e siècle, permettant ainsi d'aborder les trois grandes phases dans l'histoire des rapports Nord-Sud que sont la colonisation, la décolonisation et les relations post-coloniales. Le fil conducteur consiste à identifier l'évolution du processus d'impérialisme, sous ses formes économique, politique et culturelle. Ce séminaire a pour but, au final, de fournir aux étudiant-e-s des outils et clés de lecture pour mieux comprendre l'origine de certaines problématiques actuelles, qu'il s'agisse des écarts de développement, du conflit au Moyen-Orient, de l'immigration ou encore de l'endettement des pays du Tiers-Monde.

La session « Origines et développements des mouvements de l'Islam politique contemporain » examine les racines historiques des mouvements qui s'inspirent de l'Islam politique. Il aborde les facteurs historiques, socio-économiques et politiques qui expliquent les origines et développements de ces mouvements depuis le milieu du 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. La réflexion portera essentiellement sur le 20^e siècle, marqué par l'apparition de mouvements islamiques de masse dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord. Ce séminaire s'intéressera au rôle de certains Etats (notamment l'Arabie Saoudite et le Qatar) dans la diffusion des idées de l'Islam politique et de leur soutien apporté aux mouvements s'inspirant de ces idéologies. Il examinera les différents mouvements de l'Islam politique Sunnite, notamment le mouvement des Frères Musulmans, et Shiite, et du rôle de la République Islamique d'Iran dans l'exportation et la diffusion de son modèle islamique dans la région.

Les étudiant-e-s ne doivent s'inscrire qu'à une seule des deux sessions pour obtenir les 6 crédits associés au « Séminaire d'histoire internationale contemporaine ». Le séminaire est indépendant du cours « Histoire internationale contemporaine », bien qu'il reprenne et approfondisse certaines thématiques abordées dans le cadre du cours.

B: Une bibliographie propre à chaque session du séminaire est distribuée au début du séminaire.

HISTOIRE POLITIQUE ET SOCIALE DE L'EUROPE AU XXE SIÈCLE

Stefanie Prezioso

C/S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

C: Ce cours/séminaire se penchera sur le fascisme et le totalitarisme depuis les lointaines années 1920 et sur leurs usages politiques et mémoriels de l'après Seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours. Il s'agira tout d'abord d'explorer les conditions d'émergence de ces phénomènes, leurs dynamiques, en s'intéressant à leurs acteurs et à leurs idéologies. Ce cours/séminaire approchera l'analyse de ces phénomènes politiques et de leurs mémoires en fonction des apports de l'histoire sociale, politique et culturelle, de l'anthropologie historique, de la sociologie et de la psychologie sociale.

INSTITUTIONS POLITIQUES ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Bernard Voutat

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba

O: Cet enseignement, complémentaire aux enseignements de base des études en science politique, vise à développer une introduction à l'analyse formelle et juridique des institutions politiques, le but étant d'offrir aux étudiants qui démarrent leur cursus en science politique un certain nombre de connaissances fondamentales relatives aux régimes politiques des démocraties libérales.

Il s'agit ensuite d'articuler une approche juridique de l'Etat et une approche de science politique en analysant les règles de droit comme des règles du jeu politique et en rendant compte de leur impact (sur le système politique et les relations de pouvoir) à partir des usages dont elles sont l'objet.

C: Le cours présente l'analyse juridique de l'Etat en étudiant le droit constitutionnel des régimes démocratiques libéraux (structure, organisation, fonctionnement), d'abord dans une perspective comparative (situation de la forme de l'Etat libéral et démocratique par rapport aux autres formes d'Etat, comparaison des divers régimes politiques), puis en mettant un accent principal sur le système et les institutions suisses, toujours en les comparant avec d'autres régimes. Sur la base d'une présentation de l'Etat comme catégorie juridique fondée sur la Constitution (norme fondamentale fixant les principes d'organisation et de fonctionnement de l'Etat), l'enseignement traitera plus particulièrement des institutions politiques: articulation territoriale de l'Etat, exercice démocratique du pouvoir politique, organisation de l'Etat et principe de la séparation des pouvoirs, juridiction constitutionnelle et Etat de droit. Abordée d'abord dans une perspective juridique, chacune de ces thématiques est ensuite traitée selon une perspective de science politique attentive à l'impact des institutions (ensemble de règles) sur les processus politiques.

B: Une bibliographie générale est communiquée au début du cours.

Quelques textes introductifs:

- Didier Maus, Aborder le droit constitutionnel, Paris, Seuil, Mémo, 1998, 93 p.

- Jacques Jean-Paul, Droit constitutionnel et institutions politiques, Paris, Dalloz, 2000.

- Aubert Jean-François, Exposé des institutions politiques en Suisse à partir de quelques affaires controversées, Lausanne, Payot, 1983, pp. 210-276 (chapitre 6).

INTRODUCTION AUX METHODES DE L'HISTOIRE I

Ami-Jacques Rapin

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Initier les étudiants aux principes élémentaires de la méthode historique

C: Dans un premier temps, le cours offrira une introduction à la pratique de la recherche historique : maîtrise des instruments de recherche bibliographique, analyse des sources, élaboration d'une problématique, construction argumentative et exigences formelles dans la présentation des travaux oraux et écrits. Ces différents procédés seront traités en fonction d'une thématique qui se rapportera soit à l'histoire occidentale soit à l'histoire asiatique. Les étudiants effectueront quatre travaux pratiques dans le courant de l'année: 1- L'élaboration d'une bibliographie de recherche. 2- L'analyse d'une source 3- L'élaboration de schémas argumentatifs relatifs à des textes méthodologiques 4- La rédaction d'une note de lecture portant sur une étude biographique (au choix de l'étudiant parmi plusieurs propositions). La somme de ces travaux permettra l'évaluation des connaissances acquises dans cette discipline.

INTRODUCTION AUX MÉTHODES DE L'HISTOIRE II

Yi-Tang Lin

S	Obl/Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

O: Objectifs du séminaire et compétences visées :

- analyser différents types de sources primaires
- comprendre les enjeux liés à l'historiographie
- faire le lien entre un objet d'analyse et son contexte plus large
- rédiger un travail écrit selon les normes historiques et scientifiques
- connaître les développements importants des politiques internationales de la santé

C: Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s aux méthodes et approches de l'histoire. Il vise, premièrement, à développer les capacités des étudiant-e-s à analyser différentes sources primaires comme des archives, des discours, des articles de journaux, des sources audiovisuelles ou encore des affiches. Ce séminaire a pour but, deuxièmement, de sensibiliser les étudiant-e-s aux différentes interprétations qui peuvent être faites d'une même source ou d'un même événement, et de montrer les enjeux liés à l'historiographie. Ces questions méthodologiques seront abordées à travers l'étude de l'histoire des politiques internationales de la santé. Il s'agira de comprendre les visions et les stratégies prises par les organisations internationales abordant les sujets sanitaires au 20ème siècle (ex: Organisation d'Hygiène de la Société des Nations, l'Organisation Mondiale de la Santé). Les premières séances seront consacrées à la présentation par l'enseignante de la problématique générale du séminaire et des questions de méthode. Dans un deuxième temps, les étudiant-e-s effectueront, en groupe, un travail de recherche sur la base d'une thématique proposée et de sources y relatives. L'évaluation se fera sur la base d'une présentation orale du sujet, d'un travail écrit et d'un commentaire critique effectué sur le travail d'un autre groupe.

INTRODUCTION AUX THÉORIES ÉCONOMIQUES

Roberto Baranzini

C	Fac/Obl/Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Le but poursuivi par l'enseignement "Introduction aux théories économiques" est de présenter les principaux schémas conceptuels qui rendent intelligible le système économique dans son ensemble. Il s'agit de comprendre comment les ressources humaines, matérielles et financières se mobilisent dans la production de biens et services, comment cette production se répartit parmi les membres d'une communauté et comment une communauté résout la question de l'utilisation des biens et des services produits. Ces trois sphères (production, distribution et demande) et leurs interactions sont inscrites dans le temps et dans l'espace, tout comme les tentatives de les saisir. Or, malgré l'impression que l'on pourrait avoir en observant le panorama actuel de la production scientifique en théorie économique, les diverses approches qui se sont succédées n'ont pas été réabsorbées par le main stream, mais restent des façons différentes, foncièrement irréductibles, de définir, analyser et, éventuellement orienter, les phénomènes économiques. Ainsi, cet enseignement aimerait aider l'étudiant en sciences sociales et politiques à mieux s'orienter dans les débats économiques en lui offrant un cadre de référence.

INTRODUCTION AUX THÉORIES ÉCONOMIQUES

Michele Bee

S	Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba

INTRODUCTION À LA MODÉLISATION MACROÉCONOMIQUE

François Allisson

S	Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: 2p Ba

P: Ce séminaire est donné une année sur deux. Il est donné en 2016-2017. Pour le suivre, il est nécessaire de suivre en parallèle ou d'avoir suivi le cours "Politique macroéconomique et partis politiques".

C: Ce séminaire doit être débuté en même temps que le cours de Eléments de macroéconomie dont il est à la fois la formalisation et l'application au cas de l'économie suisse.

Le but est:

Pendant le semestre d'automne, de se familiariser avec un discours formalisé en macroéconomie. La matière du cours est revisitée avec l'utilisation de modèles économiques, durant des séances de travaux pratiques. L'acquisition d'outils mathématiques n'est pas une fin en soi, mais permet de mieux appréhender les rapports entre des raisonnements littéraires et des discours plus formalisés.

Pendant le semestre de printemps, d'acquérir une expérience pratique avec un modèle macroéconomique. Un atelier invite les étudiants à créer et présenter leur propre modèle, afin de saisir un aspect de l'économie suisse à travers un regard formalisé.

INTRODUCTION À LA RECHERCHE

Philippe Gottraux

C	Obl	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba, 2p Ba

O: Le cours se fixe pour but d'introduire à l'approche scientifique des faits sociaux et politiques fondant la recherche en sciences sociales.

C: On montrera que la réalité sociale ne parle pas d'elle-même, et que la démarche scientifique se dote nécessairement d'un point de vue (médiatisé par des théories, des outils conceptuels, et des méthodes en rapport) pour la rendre intelligible. La production scientifique repose sur une activité d'enquête sur un univers social défini. En conséquence les sciences sociales (sociologie, science politique, anthropologie) sont des disciplines empiriques en rupture avec les autres discours sur la société et les autres professions qui réfléchissent aussi à la façon de vivre ensemble. Les analyses produites ont des fins de connaissance (compréhension et explication), non de jugements de valeur (faire l'éloge ou le contraire) : il s'agit de comprendre comment les phénomènes étudiés existent ou fonctionnent, ce qui se passe ou s'est passé, non ce que ce devrait être. Le cours entend, finalement, sensibiliser à une posture réflexive et inciter à la vigilance épistémologique, nécessaire à toute démarche rigoureuse en sciences sociales.

Seront notamment abordés :

- les spécificités d'une démarche visant la connaissance des faits sociaux et politiques (et non la prise de position normative) ;
- les « moments » de cette démarche et les « étapes » concrètes de la recherche
- les instruments d'observation, de collecte des données et d'analyse de données, ainsi que leur articulation ;
- diverses questions à caractère méthodologique ou épistémologique.

Destiné aux étudiant-es en science politique et en sciences sociales, il s'appuiera principalement sur des exemples empruntés à ces disciplines et à leurs objets.

INTRODUCTION À LA RECHERCHE: VOTE, ABSTENTION ET RAPPORT AU POLITIQUE 1

Philippe Gottraux

S	Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba

INTRODUCTION À LA RECHERCHE: VOTE, ABSTENTION ET RAPPORT AU POLITIQUE 2

Hervé Rayner

S	Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba

INTRODUCTION À LA SCIENCE POLITIQUE

Olivier Fillieule

C	Obl/Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba

- O: Le parti pris pour ce cours est de ne pas calquer la structure d'un manuel. C'est pourquoi l'on ne vise ni à dresser un tableau de la discipline, ni à 'couvrir' l'ensemble des domaines de la science politique par une approche strictement thématique. Une question centrale, celle de la domination, sert de fil rouge et d'outil pour aborder une série de problématiques liées. C'est donc au travers de questionnements pratiques, et d'exemples concrets, que l'on aborde les débats au sein de la discipline. L'objectif premier du cours, au-delà de la simple acquisition de connaissances, est de susciter la réflexion critique et citoyenne.
Après une introduction qui insiste sur les fondements épistémologiques de la discipline et détaille quelques outils d'analyses (concepts) qui seront utilisés dans les parties suivantes du cours. Le cours s'organise autour de trois parties: les facteurs sociaux des conduites politiques (I), la formation des unités de domination politique (II), les entreprises politiques et le métier politique (III).
- C: La première partie du cours aborde la question de la domination « par le bas », en s'intéressant aux individus, à leur socialisation, laquelle détermine leur relation à l'ordre politique. En envisageant comment la socialisation des individus a été étudiée dans le passé et l'est aujourd'hui, l'on se donne les moyens de comprendre dans quelles conditions et de quelle manière les individus se comportent politiquement (le vote, mais aussi toutes les formes de participation politique, dont la protestation). Une deuxième partie du cours vise à comprendre pourquoi la domination est exercée sous des formes différentes selon les espaces dans lesquels elle s'exerce. La forme étatique est aujourd'hui dominante sur la quasi totalité de la planète. Il n'en a pas toujours été ainsi et la lente autonomisation du politique est redevable d'une histoire dont nous montrerons qu'elle n'avait rien de fatal ni de linéaire. Dans ce mouvement, l'émergence des idéologies nationalistes et la formation des appartenances nationales joue un rôle clé sur lequel nous nous arrêterons. Dans une dernière partie du cours, en partant de la question de la légitimation de l'ordre politique, nous nous intéresserons aux élites politiques, c'est-à-dire aux acteurs (professionnels de la politique et haute administration) qui composent l'Etat. La encore nous adopterons une perspective socio-historique afin de mieux comprendre l'ordre politique contemporain.

INTRODUCTION À LA SCIENCE POLITIQUE

Martina Avanza

S	Obl/Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: Propé Ba

- O: Le séminaire se fixe pour but de familiariser les étudiant-e-s avec la science politique. Cet intitulé suppose que l'on entend étudier le politique avec une démarche propre aux sciences sociales (et non pas aborder le politique de manière juridique, journalistique ou philosophique).
Le séminaire vise à:
- sensibiliser à la démarche de recherche en science politique, à l'approche du politique sous l'angle des sciences sociales, à la rupture avec les « évidences » ;
- faire acquérir quelques concepts de base de science politique - transmettre un savoir-faire académique de base (rapport correct aux sources et aux auteurs, modes de citation, adoption d'un point de vue théorique et construction de l'objet, rédaction, etc.)
Le séminaire, de par sa structure et son contenu, est complémentaire du cours de « Introduction à la science politique » de Olivier Fillieule. Il peut néanmoins être suivi de façon autonome.
- C: Sur un plan pédagogique, le séminaire repose sur la philosophie suivante :
- il privilégie l'interactivité : les étudiant-e-s participent, lisent les textes et préparent les séances, « expérimentent » les concepts, sont protagonistes de l'acquisition et non pas simples auditeurs-trices prenant des notes ;
- le séminaire exige un travail sur toute l'année, et pas seulement au moment des échéances centrales (travaux à rendre) ; une logique de contrôle continu est mise en place qui vise notamment à assurer la préparation des lectures et la participation active de tous aux séances ;
- les difficultés rencontrées, les tâtonnements et les éventuelles erreurs initiales sont à nos yeux aussi inévitables que formateurs
Après une séance introductive consacrée à la présentation du séminaire, nous commencerons nos séances de lecture (en moyenne deux textes par semaine). Celles-ci aborderont cinq grandes thématiques (qui structurent également le cours d'Olivier Fillieule) : Pouvoir, Etat et société, la Socialisation et intériorisation de l'ordre politique, la formation de l'Etat, le nationalisme, la bureaucratie et le métier politique. Le séminaire prévoit également des séances de méthode : consignes permettant aux étudiants de mener à bien les dissertations qu'ils doivent rendre afin de valider le séminaire (voir plus bas), retour sur les travaux rendus, sur les difficultés rencontrées, sur les points à améliorer. Deux séances seront consacrées à des films qui seront ensuite discutés.

INTRODUCTION À LA STRATÉGIE

Bernard Wicht

C	Opt	2	français	28
P	3.00			

N: 2p Ba

C: Ce cours d'introduction vise essentiellement la stratégie considérée comme la partie de la science militaire concernant la conduite générale de la guerre, en particulier l'art d'employer les forces armées pour atteindre les buts fixés par la politique. Il souhaite fournir aux étudiants les éléments de base permettant de se familiariser avec cette discipline visant la faculté d'emporter la décision et de vaincre. Il présente ainsi les grands principes mis en oeuvre, les auteurs majeurs (Sun Tzu, Jomini, etc.) ainsi que les différents modes opératoires (stratégie directe, stratégie indirecte, guérilla, etc.). Il établit aussi le lien avec les concepts contemporains de netwar, information warfare, etc.

LA RÉVOLUTION MILITAIRE ET LA FORMATION DE L'EUROPE MODERNE

Bernard Wicht

C	Opt	2	français	28
P	3.00			

N: 2p Ba

C: La révolution militaire et la formation de l'Europe moderne
L'Europe moderne serait-elle le fruit d'un processus militaire? La thèse de la "révolution militaire" l'affirme. Le cours traite de cette thèse postulant que les transformations de l'art de la guerre à la fin du XVI^e siècle (armes à feu, armées permanentes, gros effectifs), loin d'être un épiphénomène, sont au contraire à l'origine des mutations politiques - la formation de l'Etat moderne - et en dictent la logique profonde selon la formule "la guerre fait l'Etat et l'Etat fait la guerre". Le cours décrit ainsi comment ces années nouvelles à forts effectifs et largement dotées en armes à feu nécessitent d'importantes mesures administratives (finances, impôts, recrutement de la population) pour assurer leur soutien, mesures amenant la création d'un appareil bureaucratique centralisé. Cette logique conduit à la naissance de l'Etat-nation en Europe et à l'expansion de l'Occident dans le monde jusqu'en 1945, les Etats européens étant les seuls à parvenir à de telles améliorations dans la maîtrise de l'outil militaire et la conduite de la guerre. Plus généralement, l'un des objectifs du cours est aussi de montrer que la révolution militaire induit une véritable "culture de l'Etat" en Europe, culture qui fournit un éclairage renouvelé de la construction européenne contemporaine basée, elle aussi, sur une forte bureaucratie centralisée.

LA SOCIALISATION POLITIQUE DES JEUNES

Alexandre Dafflon

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- C: Cet enseignement propose d'aborder la socialisation politique des jeunes à partir d'une approche ethnographique. Face aux explications surplombantes des études classiques de la socialisation politique, il suggère de déplacer le questionnement de la socialisation « reconstituée » à la socialisation « en train de se faire », de l'articuler au passé et au présent des individus, tout en adoptant une conception du rapport au politique qui ne s'en tient pas uniquement aux systèmes d'affiliations partisans et de préférences électorales mais qui prenne en compte l'ensemble des schèmes de perception et d'action relatifs au monde politique ou participant d'un « rapport politique au monde social ». En s'appuyant sur une perspective qui prenne en compte les aspects moraux que développent les individus à l'égard de leur condition et du monde qui les entoure, il s'agira pour les étudiant-e-s d'analyser les apprentissages que font les jeunes, la manière dont ceux-ci s'inscrivent dans différents rapports sociaux (classe, race, genre, âge) et leurs traductions dans l'espace politique. Les terrains d'enquête se situeront dans différentes régions du monde social et seront consacrés à des lieux et à des instances de socialisation variées, allant de celles qui entretiennent des liens explicites avec l'univers politique (partis politiques, engagements militants, etc.) à des activités plus « ordinaires » (associations, sociabilités juvéniles, etc.). Pour ce faire, le terrain prévoit la combinaison de deux principales méthodes d'enquêtes qualitatives : l'observation participante et les entretiens de type récit de vie. Dès lors, il s'agira de familiariser les étudiant-e-s à la conception et préparation de l'enquête, à la récolte et au traitement des données ainsi qu'aux enjeux scientifiques et épistémologiques de l'approche ethnographique.

LE TRAVAIL POLITIQUE DU LOCAL AU NATIONAL

Andrea Pilotti

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- C: Ce séminaire propose une introduction à l'analyse de la vie politique locale avec une focalisation sur les acteurs et les élites politiques. D'abord, on mettra l'accent sur la présentation et la discussion de démarches théoriques et conceptuelles utilisés dans la sociologie politique et les études urbaines. Ensuite, par un travail de terrain, nous allons essayer de montrer comment les élus locaux agissent, prennent les décisions, interprètent leur engagement et leurs rôles. Les étudiant-e-s seront emmené-e-s à présenter leurs travaux (réalisés de préférence en binômes) à partir de thèmes choisis et sur la base d'outils méthodologiques appris durant le séminaire. L'objectif de familiariser avec les méthodes qualitatives, en particulier avec les supports documentaires, les entretiens et l'observation, est partie intégrante de ce séminaire.

MICROÉCONOMIE DES CHOIX PUBLICS

Harro Maas

C	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

- C: Le cours de Microéconomie offre une introduction systématique à la théorie microéconomique : la théorie du consommateur, l'entreprise et la théorie de la production, les différentes structures de marché (biens et services ; facteurs de production), les marchés et les réglementations étatiques. En outre, le cours offre une introduction à la théorie des jeux et explore quelques développements récents de la théorie microéconomique, en marge de ses frontières habituelles. La rationalité des agents constitue le fil rouge de ces investigations, tandis qu'une introduction méthodologique met en relation ces différents corpus théoriques.

MOUVEMENTS SOCIAUX ET ENGAGEMENTS PROTESTATAIRES

Florence Passy

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

P: Une bonne connaissance passive de l'anglais est indispensable. En effet, une très large majorité des lectures obligatoires est issue de la littérature anglo-saxonne. Cela ne résulte pas d'une volonté particulière des enseignantes, mais bien d'un état de fait concernant la recherche sur les mouvements sociaux.

C: Les mouvements sociaux et la politique contestataire sont au coeur de nos sociétés démocratiques et non-démocratiques. L'importance de ces acteurs politiques est telle, que d'aucuns parlent de « sociétés de mouvements » (Meyer et Tarrow 1997). Qu'est-ce que la politique contestataire ? Pourquoi et comment émerge-t-elle ? Comment se transforme-t-elle au fil de ses interactions ? Qui sont les activistes, pourquoi et comment s'engagent-ils ? Pourquoi maintiennent-ils leur engagement politique ? Enfin, quels sont les effets des mouvements sociaux sur nos sociétés ? Ce séminaire vise à répondre à ces questions ; questions que l'on se pose lorsque des collectifs et des individus s'engagent pour tenter de changer la société dans laquelle ils vivent. Nous étudierons donc les dynamiques collectives au coeur de la politique contestataire : émergence, transformation et impact des mouvements sociaux. Nous analyserons aussi les processus qui permettent à des individus de rejoindre, maintenir et sortir d'une contestation politique.

Ce séminaire a pour but de vous former sur les enjeux théoriques et empiriques de l'étude de la contestation politique. En termes de formation, il a pour objectif de : (1) vous apporter une connaissance sociologique de la politique contestataire ; (2) réfléchir sur l'importance de la définition des objets de recherche et de ses conséquences sur les théories mobilisées pour appréhender ces objets ; (3) vous rendre sensible à la mobilisation de théories multiples (ancrées dans des paradigmes distincts) pour comprendre des processus sociologiques complexes comme ceux que nous sommes appelés à étudier en sciences sociales et politiques ; (4), enfin, saisir les apports et limites de chacune de ces théories pour comprendre la politique contestataire.

L'objectif de cet enseignement est de sensibiliser les étudiants aux débats sur les comportements pro-sociaux, de les plonger dans la discussion du paradigme individualiste et dans ses nouvelles révisions, ainsi que d'étudier les différentes explications sociologiques mises au jour pour comprendre les comportements altruistes.

MÉTHODES DE L'HISTOIRE

Stéphanie Ginalska

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

O: Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s aux méthodes et approches de l'histoire. Il vise en particulier à développer leur capacité à analyser différentes sources primaires, comme des archives, des manifestes, des discours politiques ou encore des affiches. Les étudiant-e-s apprendront par ailleurs à trouver eux-mêmes des sources pertinentes pour leur sujet. A travers l'analyse et la critique de source, ce séminaire a pour but de sensibiliser les étudiant-e-s aux différentes interprétations qui peuvent être faites d'un même document ou d'un même événement, et de montrer les enjeux liés à l'historiographie. Les enjeux spécifiques au développement récent de l' "histoire numérique" seront également discutés.

B: Une bibliographie sera transmise au début du cours.

MÉTHODES MIXTES: L'ALTRUISME SOUS LA LOUPE

Florence Passy

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

P: De solides bases en méthodes, tant quantitatives que qualitatives, sont nécessaires pour pouvoir suivre cet enseignement.

De même, une bonne connaissance passive de l'anglais est indispensable. En effet, une très large majorité des lectures obligatoires est issue de la littérature anglo-saxonne. Cela ne résulte pas d'une volonté particulière des enseignantes, mais bien d'un état de fait concernant la recherche sur l'altruisme et les méthodes mixtes.

C: Les méthodes mixtes, la combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives, sont de plus en plus utilisées. La combinaison des méthodes est souvent précieuse pour comprendre des processus sociologiques complexes comme ceux que nous sommes appelés à étudier en sciences sociales et politiques. Mais que sont les méthodes mixtes ? Pourquoi et quand les utilise-t-on ? Quelles sont leurs contraintes ? Et comment les utilise-t-on concrètement ? Ce séminaire vise à répondre à ces questions et à vous former sur les enjeux méthodologiques, mais aussi épistémologiques, posés par la combinaison des méthodes.

Toute réflexion méthodologique abstraite (hors de contextes de recherche) nous fait songer « à ce malade dont parle Freud, et qui passait tout son temps à essuyer ses lunettes sans jamais les chauffer » (Bourdieu et al. 1968). Dans le cadre de ce séminaire, nous allons essayer nos lunettes mais aussi les chauffer pour comprendre certains enjeux posés par les comportements altruistes. Une question phare de l'étude de l'altruisme a trait à l'existence même de tels comportements. L'être humain est-il apte à agir pour les autres ou seuls ses intérêts personnels président à tous ses comportements ? A partir de données déjà récoltées auprès de personnes engagées pour les autres (migrants, personnes dont les droits humains sont bafoués et individus en difficulté économique), nous allons analyser leurs motivations. Quelles sont-elles ? Ont-ils des motivations duales (individualistes et altruistes) qui président à leur action ? Sont-ils mus essentiellement par des motivations altruistes ? Comment perçoivent-ils leur engagement ? Enfin, l'insertion dans des réseaux d'acteurs altruistes favorise-t-elle le développement de motivations pro-sociales ? Ce sont à ces questions (et d'autres) que ce séminaire vise à répondre en utilisant des méthodes mixtes.

PARTIS POLITIQUES

Cécile Péchu

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

C: Le séminaire se fixe pour but de permettre aux étudiants de s'approprier et de réfléchir à un certain nombre de concepts et de théories de sociologie politique touchant les organisations politiques et les partis politiques. Il entend ainsi envisager des questions comme celle du militantisme partisan, de l'idéologie, des réseaux des partis, de leurs stratégies institutionnelles ou non institutionnelles, de leur position dans le champ politique ou encore des modalités de mobilisation politique, dans le contexte des démocraties occidentales. Il favorise des approches sociologiques, socio-historiques et ethnographiques. D'un point de vue pédagogique, ce séminaire repose sur la lecture et la discussion critique de textes, et sur la réalisation d'une petite recherche. Au terme de cet enseignement, les étudiants seront capables de construire une problématique et de réaliser une petite recherche sur le thème des organisations politiques et des partis politiques.

B: Une bibliographie sera fournie durant le séminaire en fonction du thème général de recherche choisi, et du thème spécifique choisi par les étudiants.

PENSÉE POLITIQUE

Antoine Chollet

C	Obl/Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

C: Cet enseignement a pour objectif de présenter quelques-uns des principaux courants et penseurs politiques des XIXe et XXe siècles, ainsi que d'analyser leur importance politique. Faisant appel aussi bien à la philosophie politique qu'à la littérature ou au cinéma, ce cours cherchera à montrer la diversité des expressions possibles du politique. Seront notamment abordés dans le cours: l'anarchisme, le pragmatisme, les conceptions radicales de la démocratie, la pensée réactionnaire, l'anti-colonialisme, le féminisme, l'écologie, les utopies, le racisme, etc. Le cours se veut participatif, et quelques séances seront réservées à des thèmes choisis collectivement en début de semestre.

PENSÉE POLITIQUE CONTEMPORAINE

Thomas Bouchet

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

C: Le séminaire portera sur les utopies post-révolutionnaires en Europe (première moitié du XIXe siècle). Il s'agira de réfléchir sur les pensées et les écrits d'hommes ou de femmes qui ont élaboré à cette époque des remises en causes radicales de l'ordre en place, qui ont dessiné les contours d'autres mondes, qui ont tenté de donner corps à leurs projets. En 2019 l'accent sera mis en particulier sur Charles Fourier (1772-1837) et sur celles et ceux qui ont adopté ses idées. Ce point d'appui permettra de mieux comprendre au fil des semaines la richesse et les ambiguïtés de la notion d'utopie, et de préciser la nature des relations qui se tissent entre utopie et politique.

POLITIQUE COMPARÉE

Emmanuelle Mathieu

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

O: A l'issue du séminaire, les étudiant.e.s doivent être capables d'utiliser la méthode comparative comme outil argumentatif (pour nuancer, réfuter ou développer des arguments).

C: A l'issue du séminaire, les étudiant.e.s doivent être capables d'utiliser la méthode comparative comme outil argumentatif (pour nuancer, réfuter ou développer des arguments). Le thème qui servira de support à l'acquisition des compétences comparative est la libéralisation des industries de réseaux (électricité, télécommunications, etc.), avec un accent particulier sur le secteur de l'électricité. Le séminaire est divisé en deux parties. La première partie est dédiée à l'acquisition des concepts de base relatifs à la méthode comparative en science politique et la libéralisation des industries de réseaux. Ceci se fera sur base de présentations par l'enseignante et discussion de textes. La deuxième partie du séminaire sera dédiée à des travaux d'application. Il s'agira de travaux d'analyse comparée (entre pays ou entre secteurs) des différentes

POLITIQUE COMPARÉE: AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

Mounia Bennani-Chraïbi

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

P: Sociologie politique (1ere année)

Pour une approche historique :

- James L. Gelvin, 2011, *The Modern Middle East : A history*, Oxford, New York, Oxford University Press.
- Henry Laurens, 2000, *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, Armand Colin.
- Henri Laurens, 2004, *L'Orient arabe à l'heure américaine. De la guerre du Golfe à la guerre d'Irak*, Paris, Armand Colin.
- Sabrina Mervin, 2000, *Histoire de l'islam. Fondements et doctrines*, Paris, Flammarion.

O: Le principal objectif de cet enseignement est de développer des capacités critiques et de permettre de casser les stéréotypes et les visions dichotomiques que l'on rencontre trop fréquemment dès lors que l'on parle de régions "exotiques". Il s'agit fondamentalement d'apprendre à réfléchir sur l'ailleurs et sur l'altérité avec les outils des sciences sociales et politiques.

C: Cet enseignement traite de questions de politique comparée avec un ancrage empirique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Dans une démarche non exhaustive, il s'agit de se familiariser avec les paradigmes dominants dans les approches comparatives et d'observer la manière dont ils sont mobilisés pour appréhender :

- les relations entre religion et politique ;
- l'autoritarisme et la démocratisation ;
- les protestations, les soulèvements et leurs issues.

L' " exceptionnalité ", tantôt islamique tantôt arabe, est l'un des métarécits dominants dans la littérature sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Qu'il s'agisse d'expliquer " la " violence politique, la résilience de l'autoritarisme, ou le " triomphe " des contre-révolutions, une question centrale se pose : existe-t-il une spécificité du politique ?

- B: - Hamit Bozarslan, 2011, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris, La Découverte.
 - Dale F. Eickelman, James Piscatori, 1996, *Muslim Politics*, Princeton, Princeton University Press.
 - Elizabeth Picard (dir.), 2006, *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin.

POLITIQUE EUROPÉENNE: ANALYSE DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Charlotte Halpern

C	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

- O: - introduire les étudiants à l'analyse des institutions et des politiques publiques de l'Union européenne (problèmes, concepts et théories)
 - présenter et discuter la notion de gouvernance dans le contexte de l'analyse des institutions et des politiques européennes (approches et problèmes)
 - analyser les politiques territoriales de l'Union européenne à l'aide de la notion de gouvernance multi-niveaux (politique régionale, politique transfrontalière).

C: Ce cours est conçu comme une introduction aux institutions et aux politiques européennes. Dans un premier temps, les institutions et les processus décisionnels communautaires sont présentés ainsi que les principales théories de l'intégration européenne. Les institutions et politiques publiques communautaires sont ensuite abordées à travers une discussion critique de la notion de gouvernance et, en particulier, de la gouvernance multi-niveaux.

Dans un second temps, les théories, enjeux et problèmes des institutions et politiques publiques communautaires seront analysés à travers le cas des politiques territoriales, en particulier de la politique régionale communautaire. L'examen de ces politiques permettra également de relire et de dépasser les approches « classiques » de l'intégration européenne (intergouvernementale ou supra-nationale).

Ce faisant, on pourra alors non seulement analyser le fonctionnement des politiques territoriales et niveaux de gouvernements territoriaux au sein de l'Union européenne mais aussi discuter les approches centrées tout à la fois sur les interdépendances entre ces différents niveaux territoriaux et les mécanismes de « coopération conflictuelle » à l'oeuvre dans la production des politiques publiques.

B: Dehousse R., Deloche-Gaudez F., Jacquot S. (dir.) (2009), *Que fait l'Europe ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 119 p.
Costa O., Brack N. (2014), *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 2ème éd., 379 p.

Magnette P. (2009), *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de Science Po, 3ème éd., 319 p.

Saurugger S. (2010), *Les théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de science po, 483 p.

Schwok R. (2005), *Théories de l'intégration européenne*, Paris, Montchrestien, 154 p.

Smith A. (2010), *Le gouvernement de l'Union européenne : une sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2ème éd., 241 p.

POLITIQUE INTERNATIONALE

Christophe Hauert

C	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

O: - Situer et connaître les grandes étapes du développement du système international et de la globalisation de l'état.
- Connaître, décrire et utiliser les différents débats théoriques pour expliquer ces développements
- Caractériser et analyser la relation entre le développement du capitalisme et le développement du système d'Etats, notamment les notions de globalisation, d'impérialisme, et de développement inégal et combiné

C: Ce cours vise à fournir aux étudiant-e-s une introduction aux fondements de la politique internationale, en examinant dans la durée historique la constitution conjointe du capitalisme et du système d'Etats. S'il ne saurait être question de fournir un panorama exhaustif, nous aborderons quelques moments clés de la constitution du système international et la globalisation de la forme politique « état » (symbolisés par quelques dates : 1492, 1648, 1917, etc.). Surtout, il s'agira d'illustrer par l'approche historique des débats théoriques importants en science politique, économie politique internationale et relations internationales.

La dimension « internationale » est-elle réductible aux différents développements « internes » des sociétés ou constitue-t-elle un niveau spécifique avec un fonctionnement et une capacité d'agir particulière ? Le capitalisme en particulier est-il le résultat d'un processus interne aux sociétés européennes, ou faut-il analyser son émergence et son développement dans un contexte immédiatement international ? Depuis quand le système international est-il structuré par des Etats souverains ? L'Occident était-il destiné à devenir l'espace politique dominant dans le système mondial ? La globalisation et l'impérialisme sont-elles les deux faces d'une même monnaie ?

Nous nous intéresserons aussi aux savoirs produits sur ce système monde. D'une part par les théoriciens et acteurs politiques, d'autre part, de manière réflexive, par l'examen de l'histoire même de notre discipline : comment les libéraux, du XVII au XIXème siècle ont-ils justifié l'expansion coloniale et impériale de leurs pays ? Les « relations internationales » pèchent-elles par eurocentrisme et par statocentrisme ?

L'enseignement alternera des séances de cours (les mardi) avec des séances de discussion de textes (le mercredi). Ces dernières porteront plus précisément sur les rapports entre la théorie politique européenne (surtout libérale) et l'impérialisme. Nous examinerons par exemple des textes de Adam Smith, John Locke, Karl Marx, Rosa Luxemburg, Frantz Fanon, Hannah Arendt ou encore Aimé Césaire.

- B: En préparation du cours, les étudiant-e-s peuvent consulter le manuel de Christian Grataloup (2015). Le cours a en particulier été construit autour des ouvrages de Anievas et Nisancioglu (2015) et de Buzan et Lawson (2015). En français, les ouvrages de Jean-François Bayart sont recommandés.
- Anievas, Alexander, et Kerem Nisancioglu. *How the West came to rule: the geopolitical origins of capitalism*. Londres, Pluto Press, 2015.
- Bayart, Jean-François. *Le gouvernement du monde : Une critique politique de la globalisation*. Paris: Fayard, 2004.
- Bayart, Jean-François. *L'impasse national-libérale : globalisation et repli identitaire*. Paris: La Découverte, 2017
- Burbank, Jane et Frederick Cooper. *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*. Paris: Payot, 2011.
- Buzan, Barry and George Lawson. *The Global Transformation : History, Modernity and the Making of International Relations*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press, 2015.
- Carr, E.H., *Qu'est-ce que l'histoire ?* Paris, La Découverte, 1988 [1961].
- Grataloup, Christian. *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde (3ème éd.)* Paris: Armand Colin, 2015
- Rosenberg, Justin. *The Empire of Civil Society: A Critique of the Realist Theory of International Relations*. Londres, Verso, 1994
- Teschke, Benno. *The Myth of 1648: Class, Geopolitics, and the Making of Modern International Relations*. Londres, Verso, 2003.
- Wood, Ellen Meiksins. *L'origine du capitalisme une étude approfondie*. Québec, Lux Editeur, 2013.

POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE ET PARTIS POLITIQUES

François Allisson

C/S	Opt	2	français	56
A P	6.00			

N: 2p Ba

- C: Le but du cours est d'offrir à l'étudiant en sciences politique et sociales les moyens de comprendre et situer les arguments macroéconomiques et en particulier ceux qui soutiennent les politiques économiques.
- La partie principale du cours est consacrée au modèle IS-LM qui a été longtemps une référence théorique et dont la maniabilité le rend, encore aujourd'hui, un cadre d'intelligibilité macroéconomique privilégié pour les non spécialistes. Aussi, une attention particulière est accordée aux controverses qui constituent des références : monétaristes versus keynésiens, politique de l'offre versus politique de la demande, chômage volontaire versus involontaire, ...
- Dans la deuxième partie du cours, deux outils de la macroéconomie actuelle, les anticipations rationnelles et l'agent représentatif, sont présentés de façon intuitive et discutés à partir des difficultés épistémologiques qu'ils génèrent.

- B: Olivier Blanchard, Daniel Cohen et David Johnson, *Macroéconomie*, Paris, Pearson Education (2013, 6e édition).

POLITIQUE SUISSE

Josef Philipp Trein

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

- O: Parmi les différents objets d'analyse possibles dans le domaine de la politique suisse, ce séminaire se focalise sur les processus de décision au niveau fédéral. Ceux-ci seront utilisés comme clés d'entrée et comme des révélateurs permettant une connaissance plus générale, plus approfondie et plus systématique du fonctionnement concret du système politique suisse. Le séminaire vise à ce que les étudiant-e-s acquièrent, sur le plan substantiel, des connaissances jugées fondamentales pour la compréhension de la politique suisse et, sur le plan méthodologique, à introduire les étudiant-e-s aux différentes étapes et facettes d'une recherche dans ce domaine.

- C: Les travaux de recherche de ce séminaire se réalisent principalement en travail de groupe autonome. Néanmoins, 15 séances plénières nécessitant la présence de tous les participant-e-s auront lieu au cours du séminaire. Ces séances plénières sont consacrées à :
- la présentation des outils, des ressources documentaires et des méthodes de travail pour la réalisation de deux travaux (travaux A et B);
 - la discussion d'un certain nombre de textes de référence sur la politique suisse ;
 - le visionnement et la discussion d'un film documentaire sur la politique suisse ;
 - les présentations orales et commentaires critiques (« peer review ») des travaux A et B ;
 - les interventions des différents invité-e-s externes (notamment la rencontre avec des parlementaires fédéraux et un membre de l'administration cantonale) ;
 - la conclusion générale et l'évaluation du séminaire.
- En outre, 2 séances de coaching individualisé des groupes par l'enseignant (ou l'assistant responsable) sont prévues après les vacances de Pâques afin d'orienter opportunément les étudiant-e-s par rapport à la réalisation du travail B (blocs de lectures problématisantes, construction de la problématique et des questions de recherche, suivi de l'avancement des travaux).

POLITIQUE SUISSE ET COMPARÉE

Sean Müller

C	Obl/Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

- O: L'objectif du cours est l'acquisition de connaissances fondamentales sur le fonctionnement du système helvétique dans une perspective comparative. La combinaison entre informations empiriques sur divers systèmes politiques et travail de conceptualisation vise à favoriser le développement d'une approche réflexive sur les enjeux centraux de la politique suisse situés dans le contexte d'étude des démocraties établies.
- C: Ce cours étudie le système politique suisse dans une perspective comparative. Une place importante est accordée également à la dimension historique. L'accent sera mis sur l'évolution des institutions centrales comme le fédéralisme et la démocratie directe, sur les processus de décision, les clivages et systèmes de partis, le système de représentation des intérêts, ainsi que sur les origines et transformations de la démocratie de concordance dans le contexte plus général des changements des modes de gouvernance.

B: Une liste de lectures figure dans le document introductif distribué au début de l'enseignement.

POLITIQUES DE RÉGULATION: STRATÉGIES DE RECHERCHE ET MÉTHODES MIXTES.

Martino Maggetti

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

C: Ce séminaire porte sur les politiques de régulation comme moyen d'illustrer les stratégies de recherche et les méthodes mixtes pour l'analyse des phénomènes politiques. Dans un premier temps, on abordera les théories et les thématiques principales en politiques de régulation, avec une attention particulière aux enjeux émergents, tels que l'énergie, la protection de l'environnement, l'internationalisation des marchés financiers, la sécurité des aliments, la propriété intellectuelle et la protection des données électroniques. Par la suite, on verra comment appliquer différentes stratégies de recherche et méthodes mixtes à l'étude des politiques de régulation. Il s'agit de phénomènes complexes qui présentent une série de problèmes spécifiques, comme la nécessité d'articuler les niveaux infranational, national et transnational ainsi que l'exigence d'aller au delà à l'aspect purement formel des règles. Par la suite, le séminaire va permettre aux étudiant.e.s d'apprendre et mettre en perspective plusieurs options méthodologiques, dont les études de cas comparatives, l'analyse quali-quantitative comparée (QCA), l'analyse processuelle, l'analyse des réseaux sociaux, la « nested analysis », les différentes formes de méthodes expérimentales, parmi d'autres. Finalement, on développera une réflexion autour des avantages, des limites et des conséquences analytiques des différents choix méthodologiques et des manières de combiner, intégrer et même dépasser l'opposition entre approches qualitatives et quantitatives. Ce séminaire se déroulera de manière active et interactive, en alternant des présentations de l'enseignant et des participant.e.s, des discussions en groupe et des applications pratiques. Les étudiant.e.s seront appelé.e.s à discuter des textes de manière critique et à rédiger un projet de recherche qui mobilise un ou plusieurs des stratégies de recherche et des options méthodologiques abordées dans ce séminaire.

POLITIQUES PUBLIQUES

Ioannis Papadopoulos

C	Obl/Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

C: Il s'agit d'un cours d'introduction aux principaux concepts et paradigmes de l'analyse des politiques publiques. Le cours traitera notamment des aspects suivants: l'évolution de la discipline de l'étude des politiques publiques; les étapes des processus décisionnels et certaines problématiques particulières à chacune de celles-ci; le changement de politiques publiques perçu avec des lentilles conceptuelles différentes; la contribution de la discipline à la compréhension des mécanismes du gouvernement démocratique.
Les enseignements du sous-module à choix "Politiques publiques" sont complémentaires à cet enseignement de base.

B: Une liste de lectures est intégrée dans le document introductif disponible au début de l'enseignement.

POPULISME(S): ENJEUX THEORIQUES ET ANALYSES EMPIRIQUES

Oscar Mazzoleni

S	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

C: Ce séminaire vise à se familiariser avec la notion de populisme dans ses différents usages et manifestations. Cette notion participe d'un intérêt croissant dans la sphère publique et dans l'ensemble des sciences sociales et politiques. Avec un parti pris interdisciplinaire, le séminaire abordera, dans un premier temps, la généalogie historique de cette notion ; les principales définitions scientifiques et les cadres d'analyse concurrents ; la relation entre populisme et des notions « proches » (nationalisme, régionalisme, souverainisme, etc.) ; la question de l'usage public, politique et scientifique de la notion de populisme; les avantages et les limites de son usage pour rendre compte de discours, mobilisations et formes d'action politiques contemporains. Ensuite, on se focalisera, sur la discussion de travaux théoriques et empiriques. Des études de cas comparées concernant les pays européens (Suisse comprise) et les États-Unis seront pris en compte. Pour les participant-e-s, le séminaire prévoit la lecture et la discussion critique de textes et la réalisation d'une petite recherche. Cette recherche pourra se concentrer, au gré des étudiant-e-s, sur le débat proprement théorique ou proposer une ébauche d'analyse empirique à l'aide de méthodes qualitatives, quantitatives ou mixtes et de sources différentes (programmes électoraux, prises de position de leaders politiques, opinions et vote de citoyen-ne-s ordinaires, etc.). Le séminaire se déroulera en français. Une bonne connaissance passive de l'anglais est souhaitée.

RELATIONS NORD-SUD

Yohan Ariffin

C	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

RELATIONS INTERNATIONALES

Jean-Christophe Graz

C	Obl/Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

O: Objectifs généraux:
acquisition des connaissances de base du champ disciplinaire des relations internationales ; compréhension et différenciation des principaux cadres conceptuels et thématiques des relations internationales ; développement des capacités d'analyse critique et de synthèse sur les grands enjeux de la scène internationale contemporaine.

Objectifs spécifiques:

A la fin du cours, les étudiant-e-s devraient être en mesure de :

- utiliser les concepts de base qui caractérisent les relations internationales dans le monde contemporain ;
- comprendre la genèse historique, les influences déterminantes et les fondements philosophiques de chaque approche théorique ;
- différencier et comparer les principaux courants théoriques qui tentent d'expliquer la dynamique du système international depuis 1945 ;
- développer des capacités d'analyse critique et de synthèse sur les grands enjeux de la scène internationale ;
- prendre conscience de la spécificité des relations internationales au sein de la science politique et par rapport à d'autres disciplines scientifiques ;
- prendre position de façon argumentée sur les différentes tentatives d'expliquer « le monde ».

C: Ce cours est consacré aux théories éclairant l'étude des relations internationales contemporaines. Une partie introductive présente les différentes façons de concevoir la spécificité de ce domaine d'étude. L'enseignement se partage ensuite entre une introduction aux grandes approches théoriques qui ponctuent l'évolution du champ disciplinaire des relations internationales et une présentation d'un ensemble de thématiques centrales à l'étude des relations internationales et en lien avec ces approches. Il accorde une attention particulière aux études portant sur les thèmes suivants : la guerre et la paix, la sécurité, l'intégration régionale, le multilatéralisme et la gouvernance, l'impérialisme, le développement, la mondialisation. Une partie conclusive revient sur la discipline et la théorie des relations internationales en mettant en avant la pluralité des approches étudiées, l'étendue des thématiques abordées, la façon d'évaluer et de comparer les théories, la pertinence sociale de la discipline, les enjeux de pouvoirs qui y sont associés et sa capacité à contribuer à changer le monde.

Il s'agit d'un cours d'introduction à la discipline des relations internationales, avec une composante interactive sous forme de quizz permettant de tester et de réviser l'apprentissage de la matière enseignée. Une attention particulière sera accordée au contexte historique, ainsi qu'aux relations entre théories dominantes, approches critiques et émergence de sous-courants.

B: Ouvrage de référence obligatoire:
 Macleod, Alex, Dufault, Evelyne, et al., Eds. (2008), Relations Internationales. Théories et concepts, Outremont: Athéna. 3e ed.
 Autres manuels et ouvrages de référence:
 Balzacq, Thierry et Ramel, Frédéric (dir.) (2013). Traité de relations internationales. Paris : Presses de Sciences Po.
 Battistella, Dario (2015), Théories des relations internationales, Paris, Presses de Sciences Po, 5e ed.
 Brown, Chris, Kirsten Ainley (2009), Understanding International Relations, London : Palgrave-Macmillan, 4th ed.
 Baylis, John ; Smith, Steve ; et Owens, Patricia (dir.) (2012). La Globalisation de la politique mondiale: une introduction aux relations internationales. Montréal : Groupe Modulo.
 Burchill, Scott et al. (dir.) (2013), Theories of International Relations, London: PalgraveMacillan, 5th ed.
 Carlsnaes, Walter et al., (eds) (2012), Handbook of International Relations, London: SAGE, 2nd ed.
 Griffiths, Martin, (ed.) (2007), International Relations Theory for the Twenty-First Century. An Introduction, London : Routledge.
 Griffiths, Martin, (ed.) (2008), Encyclopedia of International Relations and Global Politics, London : Routledge.
 Jørgensen, Knud Erik, Knudsen, Tonny Brems (2006), International Relations in Europe : Traditions, Perspectives and Destination, Abingdon : Routledge.
 Macleod, Alex et O'Meara, Dan (2010), Théories des Relations internationales. Contestations et résistances, Montréal, QC : Athéna, 2e éd.
 Senardens, Pierre de, et Ariffin, Yohan (2010), La politique internationale. Théories et enjeux contemporains, Paris, A. Colin, 6e éd.

SOCIOLOGIE DE LA VIE POLITIQUE

Bernard Voutat

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

O: Alors que l'objet « vie politique » est traditionnellement conçu à travers un récit historique (chronique) destiné à contextualiser les résultats électoraux, ainsi que les mécanismes institutionnels régissant l'action des « forces politiques » dans un univers politique déterminé (local ou national), cet enseignement entend déplacer et en même temps élargir la perspective en direction d'une sociologie de l'histoire politique en train de se faire. Il s'agit dès lors de porter l'attention sur les dynamiques contribuant à la construction sociale et symbolique du politique, saisi comme espace différencié (ou champ) de concurrence dont l'enjeu est la conquête des pouvoirs d'Etat et dans lequel interviennent des agents plus ou moins spécialisés dans l'action politique.

- C: C'est dans ce cadre général que s'inscrit cet enseignement qui s'interroge sur la division du travail politique - que signifie « faire (ou ne pas faire) de la politique ? » - et qui, sur cette base entend reconsidérer certains chantiers classiques de la science politique :
- (i) Les institutions comme règles du jeu politique (ou cadres de l'expérience politique), à travers leurs usages, les représentations (notamment quant à leurs fonctions) dont elles sont investies et le processus d'institutionnalisation dont elle sont l'objet.
- (ii) Les acteurs de la vie politique, non seulement ceux qui sont perçus comme légitimes, mais aussi en considérant ceux qui interviennent dans la vie politique à partir d'une position située hors du champ politique (groupes d'intérêts et mouvements sociaux notamment), et qui contribuent, avec les premiers, à structurer l'offre politique et à définir les causes politiques, retraduites ensuite dans l'univers politique, notamment dans le cadre des campagnes politiques.
- (iii) Le rapport que les acteurs entretiennent avec l'univers politique et les différentes modalités de ce rapport, incluant des pratiques (d'abstention ou de participation, voire d'engagement), des intérêts et des représentations politiques (autorité et compétence politiques).
- (iv) La politisation à travers l'étude de la construction sociale des enjeux et des événements dit politiques, en considération notamment du travail d'interprétation du jeu politique (ordinaire, savant ou médiatique).
- Différentes problématiques peuvent être associées à ces thématiques, qui peuvent être saisies à partir de processus de transformation de la vie politique (comme par exemple, des processus d'autonomisation, de juridicisation, de polarisation, de médiatisation) ou de certaines dimensions particulières (articulation territoriale, financement des entreprises politiques, professionnalisation, représentation et délégation, communication, etc.).
- Enfin, l'enseignement est marqué par une ambition comparative. Les terrains seront empruntés à la Suisse, mais avec une mise en perspective par rapport à d'autres démocraties libérales.

- B: Une bibliographie est remise au début de l'enseignement.
Voir toutefois en introduction : Michel Offerlé, Sociologie de la vie politique française, Paris, La Découverte. Disponible sur CAIRN.

SOCIOLOGIE DES MOBILISATIONS POLITIQUES. APPROCHE PAR LES MÉTHODES D'ENQUÊTE.

Olivier Fillieule

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

- N: 2p Ba

- O: Cet enseignement amène les étudiant.e.s à travailler en parallèle des textes théoriques classiques et des travaux plus récents sur l'analyse biographique et ses méthodes en sciences sociales. Il vise également à les familiariser avec l'usage de méthodes et de techniques spécifiques à l'analyse biographique dans le cadre d'une recherche collective, et à les préparer à présenter en binôme un travail écrit sur la base de matériaux recueillis individuellement.
- Parmi les compétences travaillées dans le cadre de l'enseignement, à noter :
- 1) le renforcement de compétences transversales :
 - lecture analytique de travaux théoriques et méthodologiques
 - expression orale
 - compétences rédactionnelles
 - démarche comparative
 - 2) le développement de compétences méthodologiques et d'analyse :
 - des sources documentaires, visuelles, audiovisuelles, digitales
 - des modes de recueil et de traitement de données qualitatives et quantitatives
 - des techniques variées d'analyse
- C: Cet enseignement est un enseignement de Bachelor 2e année, orienté méthodes. Il implique une mise en oeuvre pratique d'analyses de données, collectées par les étudiant.e.s
- Dans les premières semaines, les étudiant.e.s seront familiarisé.e.s avec les grandes approches théoriques classiques et récentes dans une perspective critique. Dans un deuxième temps, nous aborderons les techniques et méthodes d'analyse biographique à partir de questions thématiques (e.g. le récit de vie, l'histoire orale, la biographie collective et la prosopographie).
- La réflexion se situera à deux niveaux. D'une part, nous discuterons de différentes manières de construire l'objet d'étude, leurs apports et limites, et d'autre part de la variété des techniques d'enquête.

SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Ivan Sainsaulieu

C	Opt	4	français	56
P	6.00			

N: 2p Ba

P: Ce cours est ouvert aux étudiants de BA de science politique, de BA en sciences sociales et tout étudiant réalisant une mineure en science politique et provenant de la Faculté des SSP ou d'une autre Faculté.

O: Les objectifs du cours seront les suivants:

Être en mesure de retracer l'évolution historique des théories des organisations et savoir les contextualiser

Être capable d'utiliser les théories pour l'analyse de cas

Être en mesure de comparer et critiquer les différentes théories et les axiomes sur lesquels elles se fondent

Connaître les dimensions collectives et individuelles des organisations (pouvoir; culture; pensée, parole et langage; espace et temps; vie psychique; altérité; plaisir et souffrance au travail; etc.)

Comprendre et savoir expliquer les relations entre société et organisation

Finalement, être en mesure de faire le lien entre théories des organisations et pratiques de gestion contemporaines

A noter que le cours se déroulera sur 4 périodes d'enseignement par semaine. Deux seront consacrées à un enseignement des bases théoriques des différentes théories des organisations et deux autres seront consacrées à l'analyse d'études de cas ou de textes, par les étudiants, dans le but de mieux faire comprendre l'utilité des théories des organisations à la compréhension des phénomènes organisés. La participation des étudiants est donc encouragée et sollicitée.

C: L'être humain est social par essence. De ce fait, il s'inscrit dans un grand nombre d'organisations durant toute son existence. La crèche, l'école, le club sportif, le collège, l'université, l'entreprise, autant d'organisations que nous fréquentons, parfois contre notre gré, contribuant à rendre le phénomène organisationnel évident, donc invisible. Par ailleurs, les organisations sont des lieux de socialisation importants et sont les produits des interactions humaines. Réciproquement, les structures, les règles, les valeurs propres aux organisations contribuent fortement à influencer les actions individuelles et collectives.

La coopération, la coordination des activités sont indispensables à la vie en collectivités. L'étude des organisations touche donc à la vie quotidienne des individus et des groupes. Il existe une concurrence de théories proposant des explications de ce construit social qu'est l'organisation. L'objectif du cours est d'aborder ces différentes théories, d'une part par une approche historique du développement du champ de la sociologie des organisations et, d'autre part, par une réflexion thématique sur les dimensions propres à toute organisation (pouvoir, culture, règles, langage, etc.). Les théories que nous aurons l'occasion d'étudier se basent sur des manières fort différentes d'appréhender l'action collective et surtout le rôle que peuvent jouer les individus et/ou les normes sociales dans le cadre de cette action. Nous faisons référence ici, bien entendu, au débat sociologique entre individualisme méthodologique et holisme. Ce débat, largement transversal en sociologie, est tout aussi vivace lorsqu'il s'agit d'analyser les organisations. Bien plus, si ce débat est largement théorique il a des implications pratiques directes, notamment sur la vie des organisations et de leurs membres, parce qu'il influence les pratiques managériales actuelles.

En conséquence, nous nous proposons de développer une lecture historique des théories des organisations, en abordant celles-ci selon une chronologie en lien avec les époques de leur apparition et développement, tout en faisant place aussi à une analyse plus "thématique" de certains sujets incontournables dans l'étude des organisations. D'autre part, étant donné l'étendue du champ scientifique, il ne nous sera guère possible d'être exhaustifs, c'est-à-dire de rendre compte de toutes les théories et surtout d'exposer les pensées de tous les auteurs ayant de près ou de loin alimenté la réflexion sur le fonctionnement des collectifs organisés. De sorte que nous aborderons uniquement les auteurs les "plus marquants" ou les "plus influents" de certaines écoles de pensée. Par contre, nous nous efforcerons de rendre compte des différences que l'on peut identifier entre les auteurs francophones et anglo-saxons, tant il faut bien reconnaître que ce champ scientifique qu'est la sociologie des organisations est aujourd'hui très largement dominé par les publications anglo-saxonnes et donc les références anglo-saxonnes.

- B: Les textes suivants sont recommandés mais non obligatoires étant donné que d'autres articles seront proposés dans le cadre des différentes sessions de cours:
- Alter Norbert (2005). L'innovation ordinaire. Paris : PUF.
- Amblard Henri, Philippe Bernoux, Gilles Herreros & Yves-Frédéric Livian (1996). Les nouvelles approches sociologiques des organisations. Paris : Le Seuil.
- Chanlat Jean-François, Ed. (1990). L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées. Québec/Paris : Presses de l'Université Laval/Eska.
- Foudriat Michel (2005). Sociologie des organisations. Paris : Pearson Education France.
- Hatch Mary Jo & Ann L. Cunliffe (2006). Organization Theory. Oxford : Oxford University Press.
- McAuley John, Joanne Duberley & Phil Johnson (2007). Organization Theory. Challenges and Perspectives. Harlow : Pearson Education.
- Saussois Jean-Michel (Ed.) (2012). Les organisations. Etat des savoirs. Auxerre : Sciences Humaines Editions.
- Rouleau Linda (2007). Théories des organisations. Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde. Québec : Presses de l'Université du Québec.

SOCIOLOGIE POLITIQUE COMPARÉE : THÈMES CHOISIS

Mounia Bennani-Chraïbi

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

- O: En rapport avec cette thématique de sociologie politique comparée, plusieurs objectifs sont visés :
- 1) renforcement de compétences transversales :
 - lecture analytique de travaux théoriques et méthodologiques
 - expression orale
 - compétences rédactionnelles
 - démarche comparative
 - 2) acquisition de compétences de base en méthodologie qualitative :
 - capacité à concevoir les modalités de la collecte des données à travers l'observation, l'entretien et l'analyse documentaire
 - capacité à préparer et à effectuer la collecte des données à travers l'observation, l'entretien, et l'analyse documentaire
 - analyser les données collectées à travers l'observation, l'entretien, et l'analyse documentaire
- C: Agir sur l'intégration des migrants : bénévoles, militants et professionnels
- Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant.e.s avec le travail empirique en lien avec une thématique de sociologie politique comparée. Un angle particulier sera privilégié : les actions associatives autour des questions liées à la migration et à l'intégration dans le Canton de Vaud.
- L'espace associatif vaudois autour des questions migratoires et d'intégration est tellement dense que la brochure « Contacts dans les milieux de la migration », publiée par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, consacre plus de 100 pages aux associations. Ce champ d'action mobilise des militants, des bénévoles et des professionnels qu'ils soient suisses ou non-suisses.
- A travers des enquêtes par entretiens, observations et sources documentaires, il s'agira de se focaliser sur les acteurs de ce domaine de l'action associative : dans quelles circonstances et à travers quel cheminement des bénévoles, des militants et des professionnels en sont-ils venus à s'investir dans la lutte contre les discriminations et le racisme ? Quelles modalités d'action privilégient-ils ? Comment s'approprient-ils les catégories produites à travers les actions de lutte contre les discriminations et le racisme ?

S	Opt	4	français	56
A	6.00			

N: 2p Ba

P: Aucun

-
- O: Le séminaire est conçu afin de permettre le développement de compétences autour de deux axes centraux :
1. Acquisition de connaissances de fond concernant la thématique de la sécurité internationale : comprendre les notions clés dans le champ des études sécuritaires et identifier les grands débats théoriques ; connaître les enjeux empiriques touchant à la sécurité internationale et développer une lecture critique des politiques internationales de sécurité à l'aune des différents concepts étudiés ;
 2. Acquisition de compétences transversales : capacité à proposer une analyse critique de texte visant à identifier les enjeux, les approches concurrentes et les arguments développés - lecture hebdomadaire obligatoire, exercice de revue de presse ; développement de l'autonomie dans la construction de connaissances à travers l'étude d'un cas précis - présentation orale et travail écrit de fin de semestre ; capacité à restituer une argumentation et un travail de recherche à l'oral avec l'appui d'un support visuel - présentation orale, poster, débats et simulations en classe ; introduction à la recherche et au travail collectif - exercices en groupe, utilisation de plusieurs méthodes qualitatives (analyse de discours, analyse d'images fixes, analyse d'images animées, observation in situ).

-
- C: « Dilemme de sécurité », « sécurité nationale », « communauté de sécurité » ou encore « sécurité humaine » : les questions de sécurité sont au centre des conceptions théoriques de la discipline des relations internationales, et de nombreux développements politiques sur la scène internationale contemporaine. Pourtant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à ce jour, la compréhension de ce qu'impliquent les politiques de sécurité a été en constante évolution : de l'approche stato-centrée des crises nucléaires, à l'impact du multilatéralisme sur la gestion des crises internationales, au tournant critique de la sécurité proposant notamment de déplacer la frontière des objets de la sécurité de l'État à l'humain, la question de la sécurité se montre mouvante et sujette à controverses. Longtemps confondues avec les études stratégiques qui proposent une définition réduite de la notion centrée sur l'État et les menaces militaires, les études sécuritaires connaissent un regain d'intérêt chez les internationalistes dans les années 1980, et encore davantage depuis la fin de la guerre froide. On compte à présent un grand nombre de définitions et d'approches. Si l'on s'accorde sur une définition moins restrictive, non limitée à la dimension politico-militaire, les débats restent nombreux. D'une part, alors que le sujet de cette sécurité reste l'État pour nombre d'internationalistes, les théoriciens critiques concentrent leur analyse sur l'être humain. D'autre part, l'objet - la menace à la sécurité - ou les secteurs concernés ainsi que les enjeux et les niveaux d'analyse à privilégier ne font toujours pas consensus.

Le séminaire enseigné par Dr. Christelle Rigual propose de retracer les jalons-clés des questions de sécurité sur la scène internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il abordera l'évolution des thématiques de sécurité et leurs implications d'un point de vue théorique, méthodologique et empirique, non seulement dans le contexte de la discipline des relations internationales, mais aussi sous l'angle programmatique (programmes multilatéraux, grand accords internationaux, études de cas, etc.). En ce sens, le séminaire propose un cheminement introductif permettant de poser les repères des études traditionnelles de la sécurité (dilemme de sécurité, sécurité et nucléaire, conflits armés, etc.), tout en intégrant les critiques et développements récents ayant permis d'ouvrir, étendre, et parfois défier, les approches conventionnelles de la sécurité.

L'objet du séminaire encadré par Dr. Lucile Maertens est de permettre aux étudiant.e.s d'appréhender les grandes notions des études de la sécurité, d'identifier la variété des enjeux concernés, des acteurs impliqués et des instruments qui incarnent les politiques sécuritaires au quotidien. Le séminaire s'appuiera particulièrement sur les approches critiques pour rendre les étudiant.e.s attentif.ve.s aux construits sociaux et lier nos expériences quotidiennes de la sécurité aux débats théoriques en relations internationales. Les différentes séances mettront en lumière les thématiques privilégiées par ces approches (genre, environnement, santé, migration, etc.), visant ainsi à développer un regard critique sur les débats actuels en matière de sécurité internationale.

TRAVAUX PRATIQUES DE MICROÉCONOMIE

David Philippy

TP	Fac/Opt	4	français	56
P				

N: 2p Ba